

En provenance du Maroc

Plus 100 kilos de kif traité saisis à Tlemcen

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7007 - MERCREDI 16 OCTOBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Clôture du Forum d'affaires algéro-indien

**1,9 milliard de dollars
d'échanges commerciaux
en attendant mieux**

P04

La Protection civile
tire la sonnette d'alarme

Trop d'accidents sur les routes!



Lire en page 03

R07

ORAN

Soutien aux importations du café
Les tarifs inchangés dans les cafétérias

L'Agence Alnaft annonce à partir d'Oran
**Lancement d'un appel à concurrence international
«Algeria Bid Round 2024»**

Université d'Oran 2 «Mohamed Benahmed»
L'industrie et l'usine du futur en débat



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Femmes médiatrices

Le CNDH lance une cellule de réflexion pour la création du réseau national

Le Conseil national des droits de l'homme (CNDH) a lancé, lundi à Alger, une cellule de réflexion pour la création du réseau national des femmes médiatrices en vue de renforcer la participation de la femme dans la prévention des conflits dans le cadre de l'application de la résolution onusienne N°1325. S'exprimant à cette occasion, le président du CNDH, Abdelmadjid Zaalani, a précisé que ce réseau se veut "une cellule de réflexion ayant pour mission principale la définition du cadre et des modalités de création d'un réseau national des femmes médiatrices pour la paix". Le réseau en question constituera "un prolongement du

réseau régional africain créé en 2017 par décision de la conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA en tant que mécanisme subsidiaire du groupe des sages et qui s'attelle au renforcement de la participation de la femme dans la prévention des conflits" à travers l'adoption d'une politique de médiation, souligne M. Zaalani. Cette initiative vise à "créer des cellules régionales et nationales ayant pour mission la mise en œuvre de la résolution onusienne N° 1325 afin d'élargir la formation aux femmes impliquées dans la médiation, le dialogue et la prévention des conflits à tous les niveaux", a-t-il ajouté.

Lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent

Monder Bouden prend part à Genève à la réunion du Groupe consultatif

Le Vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN) et président du groupe géopolitique pour l'Afrique, Monder Bouden a participé, lundi à Genève (Suisse), à la réunion du bureau du Groupe consultatif de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, a indiqué un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). Dans le cadre des réunions de la 149e Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP), le bureau du Groupe consultatif de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent a tenu, lundi 14 octobre 2024, sa réunion à Genève avec la participation de M. Monder Bouden, vice-

président de l'APN et président du Groupe géopolitique pour l'Afrique, en sa qualité de membre de ce groupe". A cette occasion, M. Bouden a passé en revue "l'approche algérienne en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent", soulignant que "l'Algérie inscrit la paix et la sécurité en Afrique parmi ses principales priorités et place les intérêts africains au centre de ses objectifs économiques à travers la solidarité et les accords de coopération, et au cœur de sa politique étrangère en vue de renforcer les capacités des pays africains dans leur guerre contre le terrorisme, notamment dans la région sahélo-saharienne.

12ème édition du NAPEC

Ooredoo présente ses offres et solutions aux professionnels



Ooredoo participe à la 12ème édition du Salon North Africa Energy & Hydrogen Exhibition and Conference (NAPEC) qui se tient du 14 au 16 Octobre 2024 au Centre des Conventions Mohamed Ben Ahmed à Oran. Placée sous le thème «Equilibrer les hydrocarbures et les énergies propres: vers un mix énergétique efficace», cette édition réunit de grandes entreprises du secteur pétrolier et gazier, et des fournisseurs de produits et services en relation avec les secteurs des

hydrocarbures et de l'énergie des quatre coins du monde pour discuter, partager des connaissances et accélérer les progrès vers la transition énergétique, la décarbonation, et l'atténuation du changement climatique. Ooredoo est au cœur de cet événement, accueillant les visiteurs sur un stand dédié où l'équipe de Ooredoo Business se charge de proposer aux visiteurs professionnels les différentes solutions et offres innovantes de l'entreprise, adaptées à leurs besoins.

Répondant à l'invitation de son homologue

Saïd Chanegriha en visite officielle en Mauritanie



Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a entamé, ce mardi, une visite officielle en République islamique de Mauritanie. «Sur invitation de Monsieur le Générale de Corps d'Armée El Mokhtar Bolle Chaabane, Chef d'Etat-major, Général des Armées de la Mauritanie, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, entame

une visite officielle en République islamique de Mauritanie, à partir d'aujourd'hui 15 octobre 2024», a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Selon la même source, «lors de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération entre l'Armée nationale populaire et les Forces armées mauritaniennes, les deux parties examineront les questions d'intérêt commun».

Finances

Faid préside une réunion d'évaluation du plan stratégique de la DGP



Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a présidé lundi une réunion de coordination, consacrée à l'évaluation de l'état de mise en œuvre du plan stratégique de la Direction Générale de la Prospective (DGP), a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du cycle de réunions visant à renforcer la synergie et l'interconnexion entre les structures du ministère des Finances, notamment les entités chargées de la prévision et de la prospective, à savoir, la Direction Générale de la Prévision et des Politiques, la Direction Générale de la Prospective ainsi que l'Office National des Statistiques, explique la même source. L'objectif est d'encourager

le travail collaboratif et de valoriser le rôle stratégique de la DGP dans l'élaboration des visions économiques à long terme, telles que la vision Algérie 2040 et au-delà, précise le ministère. Lors de cette réunion, M. Faid a souligné "l'importance de placer le développement du capital humain au centre des initiatives du ministère, en rappelant que le succès des stratégies de développement économique durable repose avant tout sur les compétences et l'engagement des équipes. Il a également mis l'accent sur "la nécessité de conjuguer les efforts et de fluidifier la circulation de l'information entre les différentes entités afin de favoriser une prise de décision éclairée et réactive".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreg Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO

Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem

Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42

Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45

02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

La Protection Civile tire la sonnette d'alarme

Trop d'accidents sur les routes!

Par B.Habib

Nos routes sont-elles comparables à celles du Rallye Paris-Dakar? Autant intrigante paraît cette question, elle n'est pas moins contraignante. Conduire ne signifie pas forcément faire une course! Souvent, le comportement irrépréhensible dont font preuve les conducteurs, dans les routes, est porteur de dégâts mais aussi de regrets inutiles. Sous ce slogan, la Protection Civile revient à la charge pour apporter assistance et sensibilisation aux usagers de la route. Il y a de quoi. Pour preuve, les routes ont encore tué, en ce mois d'octobre, en Algérie. Aussi rude que peut paraître la mission de la Protection Civile, elle n'est pas pour autant exempte de difficultés de mauvaise considération par les usagers de la route, des consignes de prévention et de sécurité routière. Une chose reste certaine. La trajectoire asymptotique qu'empruntent les accidents avec leur lot de pertes humaines, renseigne sur la gravité de la situation et ce, malgré les nouvelles dispositions du code de la route et les campagnes de sensibilisation. La Protection Civile vient de tirer la sonnette d'alarme après avoir constaté le bilan mensuel aussi pesant en 15 jours où 66 décès ont été enregistrés. Avec une telle facture hu-

maine, on peut dire que le phénomène des accidents de la route n'est pas encore entièrement résolu. Il est vrai que les routes du pays continuent de connaître un lourd bilan en termes d'accidents mais cette fois-ci, le tollé a été franchi. D'après les données récentes, livrées par la Protection Civile, la situation est devenue préoccupante. Les chiffres sont effrayants. En effet, 66 décès (soit 4,4 décès/jour) ont été recensés depuis le 1er du mois, accompagnés de 2.869 blessés (soit 191 cas/jour) dans divers accidents de la circulation. La Protection Civile a mené au total 2.346 interventions effectuées par les équipes de secours. Toujours à l'avant-garde, les éléments de ce corps multiplient les interventions pour sauver les vies humaines et éviter les pertes et les dégâts matériels causés lors des accidents routiers, avec un seul objectif en tête et qui n'est autre que réduire les accidents et leur taux de mortalité. Dans un communiqué rendu public ce mardi, la Protection Civile a tenu à rappeler, à tous les usagers de la route, l'importance de la prudence et de la responsabilité. Le thème dédié à leur nouvelle campagne de sensibilisation : «La conduite n'est pas une course», met en lumière un point essentiel: les routes ne doivent en aucun cas être perçues comme des circuits de compétition, mais

bien comme un moyen de se déplacer en toute sécurité. La Protection Civile a toujours insisté sur «la responsabilité partagée de tous pour éviter d'aggraver la situation». Les causes des accidents sont souvent liées à des comportements irresponsables: excès de vitesse, non-respect des feux de signalisation, fatigue au volant ou encore l'utilisation du téléphone portable en conduisant. La vigilance et le respect du code de la route sont plus que jamais nécessaires pour limiter les risques. Face à cette réalité, il est indispensable que chaque conducteur prenne conscience de son rôle dans la préservation de la sécurité sur les routes. Comme le rappelle la Protection Civile souvent : «Conduire n'est pas un acte isolé, mais une interaction continue avec les autres usagers de la route». Rappelons qu'en 2023, il a été enregistré pas moins de 24.751 accidents de la circulation sur nos routes qui ont donné lieu à 33.995 blessés et causé la mort de 3.628 personnes. Selon la Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR), 1.446 morts et 14.852 blessés ont été enregistrés au cours des cinq premiers mois de 2024. La wilaya d'Oran arrive en tête en termes de nombre d'accidents et de victimes avec 512 accidents et 69 morts, suivie d'Alger avec 496 accidents et 65 décès.

Point de Vue

Par A. Benabdellah

Jalildz62@gmail.com

La préoccupante question des accidents de la route

Certains préfèrent appeler cela «le terrorisme des routes»... et, ils ont parfaitement raison. Pourquoi? Parce que quand le terrorisme sanguinaire sévissait en Algérie, à son summum, dans les années 1990, il n'a jamais laissé des chiffres aussi alarmants de victimes. Par exemple, Un bilan hebdomadaire, émanant de la Protection Civile, concernant la semaine allant du 15 au 21 septembre de l'année en cours, révèle un chiffre inquiétant de 49 morts et 1.550 blessés. Ce sont les résultats couvrant 1.264 accidents survenus à travers plusieurs wilayas du pays. Les facteurs, ayant provoqué ce carnage, sont multiples, allant du bénin au très grave. En effet, ce sont des concours de circonstance qui auraient abouti à cela. La premier du genre, c'est cette envie, cet engouement d'aller vite afin d'arriver plus vite et plus tôt. Tout un chacun qui se met derrière le volant, sait pertinemment qu'il ne jouit d'aucune protection providentielle spéciale, contre un probable accident. Donc, il devrait normalement, mettre en alerte sa vigilance, en assurant la présence permanente de son esprit, le long du trajet pendant la conduite. Ajoutant à cela, le respect à la lettre des injonctions du code de la route et les règles de la conduite. Ce sont les conditions à respecter scrupuleusement, par le conducteur, en laissant les choses, relevant du destin, au destin. Certains évoquent le cas des infrastructures routières qui ne répondent pas, selon eux, aux normes. D'autres préfèrent, en outre, évoquer le manque de fermeté de la part des services de sécurité et de la justice, quand il s'agit de sanctions à prendre à l'encontre les chauffards indisciplinés. En conclusion, donc, il y aurait toute une palette de facteurs qui s'enchevêtrent, afin d'aboutir sur cette situation. Nous avons vu ainsi comment ceux qui désirent arriver plus vite à destination, n'arrivent plus jamais... «Rouler doucement pour arriver sûrement»: disait l'adage d'autrefois. Quand l'on roule plus doucement, on aura plus de chance à arriver, sain et sauf, à destination. Pour les autorités publiques, en charge de ce dossier, l'administration aurait tout fait, afin de mettre un terme ou du moins atténuer la gravité de ce carnage. Selon eux, c'est l'indiscipline régnante dans ce domaine qui serait le facteur numéro un de la profération des accidents de la route, ensuite, viennent en tête les infractions à l'endroit du code de la route. Pour conclure en déception, toutes les mesures prises, accompagnées de sanctions sévères à l'encontre des chauffards, n'ont pas pu les rendre plus raisonnables.

Sur les dossiers régionaux et internationaux

Convergence de vues entre l'Algérie et l'Inde

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis l'accent, lundi, sur la convergence de vues entre l'Algérie et l'Inde sur de nombreux dossiers régionaux et internationaux d'actualité, et la poursuite des efforts communs afin de contribuer à l'instauration de la paix et de la sécurité internationales. S'exprimant lors d'un point de presse conjoint avec son homologue, la présidente de la République de l'Inde, Mme Droupadi Murmu, à l'issue de leurs entretiens tenus au siège de la présidence de la République, le président de la République a déclaré: "Je souhaite de nouveau la bienvenue à la présidente de l'Etat ami de l'Inde, en visite d'Etat en Algérie et c'est la première fois que l'Algérie accueille un président de la République de l'Inde, après avoir accueilli ses Premiers ministres". Lors de cette visite, "nous avons eu des entretiens intenses au cours desquels nous avons évoqué la coopération bilatérale et les perspectives de son développement, ainsi que les questions régionales et internationales d'actualité", a-t-il poursuivi. Concernant les relations bilatérales, il a été convenu de "rehausser le niveau de coopération économique et d'encourager l'investissement et les échanges commerciaux, ainsi que de préparer, au plus vite, la tenue de la session de la Commission mixte de coopération et de celle du mécanisme de consultation politique, au service des efforts visant à renforcer les relations et à approfondir le partenariat bilatéral, notam-

ment à travers des rencontres d'hommes d'affaires et le renforcement des cadres de coopération par l'enrichissement du cadre juridique, la coordination et la concertation", a-t-il précisé. Le président de la République a indiqué avoir eu avec son homologue indienne "un entretien long et approfondi dicté par la conjoncture actuelle particulière et exceptionnelle aux niveaux régional et international", et évoqué "plusieurs dossiers, y compris le dossier du Moyen-Orient sous toutes ses dimensions, et ses retombées, notamment l'agression contre la bande de Ghaza et le sud Liban, ses répercussions humanitaires catastrophiques et ses graves conséquences sur la sécurité et la paix dans la région du Moyen-Orient et dans le monde". A cet égard, le président de la République a affirmé être convenu avec la présidente de l'Inde d'"intensifier la coordination et la concertation, et de réaffirmer le droit du peuple palestinien à établir son Etat indépendant". En ce qui concerne la situation en Ukraine, le président de la République a souligné "l'importance de se conformer au droit international et de s'attacher aux objectifs, principes et Charte des Nations unies". Par ailleurs, le président de la République a indiqué être convenu avec son homologue indienne de "suivre les conclusions du Conseil de sécurité concernant la question du Sahara occidental", ajoutant qu'"en ce qui concerne les développements préoccupants dans la région du Sahel, nous avons exprimé notre volonté de continuer à soutenir

les efforts de paix, de sécurité et de développement dans la région afin d'aider les pays concernés à surmonter les défis politiques, sécuritaires et environnementaux auxquels ils font face". "Pour chacun de ces dossiers, nous avons relevé une convergence de vues, et sommes convenus de poursuivre nos efforts communs pour contribuer à l'instauration de la sécurité et de la stabilité, tant dans cette région que dans d'autres parties du monde confrontées à des crises menaçant la paix et la sécurité internationales", a-t-il souligné.

Pôle scientifique et technologique de Sidi Abdellah

La présidente de la République de l'Inde en visite

La présidente de la République de l'Inde, Mme Droupadi Murmu, a visité mardi, le pôle scientifique et technologique "Chahid Abdelhafid- Ihaddaden" à Sidi Abdellah (Alger), et ce dans le cadre de la visite d'Etat qu'elle effectue en Algérie. A cette occasion, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a remis à la présidente de la République de l'Inde le titre de Docteur Honoris causa que lui a décerné le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour ses efforts au service de la science et du savoir, et ce en présence de conseillers du Président, de membres du Gouvernement et de la famille universitaire. Lors d'une conférence qu'elle a animée au niveau de cet édifice scientifique et technologique, la présidente de l'Inde a salué l'accueil chaleureux qui lui a été réservé durant sa visite en Algérie, estimant que l'obtention de ce titre était un honneur pour elle et pour son pays. Elle a souligné l'importance des sciences dans le développement des sociétés et des nations, notamment à l'heure actuelle, saluant, par là même, l'expérience de l'Algérie et les pas qu'elle a franchis dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, ainsi que la dynamique de développement qu'elle connaît dans ce domaine. Dans ce contexte, Mme Murmu a rappelé les relations historiques liant l'Algérie et l'Inde, affirmant que les deux pays accordaient "un grand intérêt" au domaine de la science et de la technologie. De son côté, M. Baddari a souligné que le pôle scientifique et technologique de Sidi Abdellah, "symbolise l'amitié algéro-indienne", se félicitant de la qualité des relations historiques entre les deux pays. Et d'ajouter que l'Algérie "a défini les contours du partenariat avec l'Inde dans le domaine universitaire et de la recherche scientifique en vue d'atteindre les objectifs de la nanotechnologie", précisant que "l'Algérie nouvelle et triomphante accorde un grand intérêt aux jeunes étudiants, qui sont parmi les priorités du président de la République".

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Tous face au cancer!

Le cancer représente une cause majeure de mortalité en Algérie, avec 64.713 nouveaux cas et 35.778 décès enregistrés en 2022, selon le Pr Mohamed Oukkal, chef de service oncologie au CHU de Beni Messous. Lors d'une journée d'étude sur le cancer du sein, il a souligné que l'incidence de la maladie est en augmentation et a appelé à renforcer la prévention et le diagnostic précoce, notamment par des campagnes de dépistage, un axe stratégique du plan national anti-cancer. «Nous devons surtout multiplier les campagnes de dépistage, ce qui est, d'ailleurs, un des axes stratégiques du plan national anti-cancer», a-t-il indiqué, comme relayé par «El Watan». Le Pr Oukkal a également noté que le cancer du sein touche plus de 14.000 femmes par an, entraînant 4.000 décès, avec une femme sur huit risquant de développer cette maladie. Le Dr Zaidi a ajouté que les facteurs de risque incluent des prédispositions génétiques et des éléments environnementaux tels que le tabagisme et l'obésité. Le Pr Chetouane, chef de service chirurgie à l'EPH de Thénia, a précisé que le diagnostic précoce augmente les chances de guérison à 95% et a recommandé aux femmes de s'auto-examiner régulièrement pour détecter toute anomalie. «La femme doit palper ses seins régulièrement. Dès qu'elle découvre quelque chose d'anormal, elle doit consulter le médecin», conseille-t-il. Ces dernières années, les autorités algériennes ont intensifié leurs efforts pour améliorer la prise en charge des patients atteints de cancer. Cela inclut l'augmentation des centres de radiothérapie et la création d'un fonds dédié au traitement des malades. En novembre 2023, une commission nationale a été mise en place pour établir des rapports réguliers sur les résultats de ces initiatives et leur impact sur la prise en charge des cancéreux. L'Association nationale des pharmaciens algériens «ANPHA» a publié un rapport sur la prise en charge des cancers en Algérie, mettant en avant l'optimisation des soins et les défis de financement. Le rapport souligne que les traitements anticancéreux coûtent de plus en plus cher, représentant 10 à 15% du budget de la santé. L'ANPHA propose une approche stratégique globale incluant sensibilisation, dépistage et régulation des services de santé. Elle appelle à une meilleure implication des pharmaciens dans le parcours de soins, notamment pour l'éducation thérapeutique et la gestion de la douleur. Le rapport suggère également de réorganiser les pharmacies hospitalières et de promouvoir des évaluations pharmaco-économiques pour améliorer l'efficacité du système de santé.

Clôture du Forum d'affaires algéro-indien

1,9 milliard de dollars d'échanges commerciaux en attendant mieux

Par Nadira FOUADAD

Un plaidoyer a été lancé au CIC pour fructifier les relations bilatérales et les échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Inde. Les échanges commerciaux entre l'Inde et l'Algérie ont connu une hausse notable, juste après la fin de la crise sanitaire mondiale, avec un volume d'échanges dépassant 1,9 milliard de dollars. A ce titre, l'Inde est le neuvième partenaire de l'Algérie. Le volume des échanges commerciaux entre les deux pays a atteint près de 1,4 milliard de dollars au cours des sept premiers mois de cette année. L'Inde revient en force à la conquête du marché algérien après une longue accalmie et plusieurs accords de partenariat et d'échanges viennent d'être scellés à la faveur de cette visite du chef d'Etat indien en Algérie. L'hôte de l'Algérie, la Présidente de la République de l'Inde, Mme Droupadi Murmu, reste convaincue que l'Algérie et l'Inde sont déterminées à hisser leurs relations bilatérales à un niveau très élevé, en mettant l'accent sur l'investissement dans les deux pays. Selon elle, il est important de mettre en exergue le soutien continu de l'Inde à l'Algérie et "nous nous sommes engagés à hisser nos relations à un niveau très élevé, en mettant l'accent sur l'investissement", a précisé Mme Murmu, dans un point de presse conjoint, à l'issue des entretiens qui ont eu lieu entre les deux Présidents au siège de la Présidence de la République. Elle a également souligné que "le Forum des hommes d'affaires, algéro-indien, permettra de faire le point sur nos projets et d'identifier plusieurs initiatives pour redynamiser notre coopération économique et commerciale". Les travaux du Forum économique algéro-indien, tenus sous la Présidence de la République, ont été clôturés, tard dans la soirée de ce lundi dernier, au CIC à Alger, par un accord sur l'établissement de relations d'affaires et de partenariats fructueux et mutuellement bénéfiques. Le

président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA) a, dans son allocution au CIC, dressé un tableau pour le moins positif concernant le processus et le terrain propice pour l'investissement en Algérie, en énumérant les différentes étapes de cette évolution. Concernant les échanges, le CREA et l'Union des Chambres de commerce et d'industrie de l'Inde, ont signé un mémorandum d'entente pour la coopération, selon le communiqué final ayant sanctionné les travaux du Forum qui précède la tenue de la prochaine session de la Commission mixte de coopération bilatérale et qui s'est déroulé en présence du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni. Le Forum des hommes d'affaires des deux pays, tenu jusqu'à une heure tardive de la soirée, au CIC à Alger, a vu la participation d'hommes d'affaires considérable, venus en force à la recherche de potentialités et d'opportunités pour pénétrer le marché algérien après une longue éclipse. Cette manifestation a été ponctuée par des interventions des hommes d'affaires des deux pays sur le climat des affaires, sur le climat d'investissement dans les deux pays et les moyens d'exploiter l'ensemble des opportunités qu'offrent les marchés des deux pays. Cette rencontre économique est la première du genre entre les deux Etats, organisée par le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, en coordination avec la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et le Conseil du renouveau économique algérien (CREA). Ce Forum qui intervient à l'occasion de la visite d'Etat qu'effectue la Présidente de la République de l'Inde, Mme Droupadi Murmu, en Algérie, a été clôturé par la signature de plusieurs accords dans plusieurs domaines entre les hommes d'affaires des deux côtés, avant la clôture de cette visite en Algérie de la présidente indienne laquelle a rencontré le président Tebboune, "dans le cadre de la concrétisation de la vo-

lonté des deux pays, en vue de donner un nouveau départ aux relations économiques et commerciales, à travers l'adoption d'une stratégie commune visant à réunir les conditions idoines pour permettre aux opérateurs économiques algériens et indiens de tirer profit des opportunités de partenariat et des échanges commerciaux dans les domaines intéressants les deux pays", ajoute le communiqué. Ont pris part à ce Forum, plus de 300 opérateurs algériens et indiens représentant plusieurs secteurs dont l'énergie et les mines, la pétrochimie et les engrais, les infrastructures, les industries alimentaires, manufacturières et mécaniques, l'électricité et les chemins de fer, outre l'industrie pharmaceutique, le textile et l'agriculture, le dessalement d'eau et les communications (TIC). Cette rencontre économique financière a également été l'occasion pour l'organisation des rencontres bilatérales (B2B) entre les opérateurs économiques algériens et leurs homologues indiens, au niveau du CIC à Alger. Les hommes d'affaires indiens plus ancrés dans la sphère de l'industrie, de la santé, du commerce, entre autres, étaient unanimes, lors de ces entrevues, à "exprimer leur volonté de développer une coopération bilatérale dans les différents secteurs, fondée sur la confiance mutuelle et d'intensifier les programmes d'échanges de visites et les contacts entre les hommes d'affaires, tout en s'engageant à garantir la participation continue aux manifestations économiques organisées en Algérie et en Inde et à établir des relations d'affaires et des partenariats fructueux et mutuellement bénéfiques aux deux parties", rapporte le communiqué de la Présidence. Les deux ministres du Commerce des deux pays étaient unanimes quant à "l'importance des relations économiques stratégiques entre les deux pays et la nécessité de travailler ensemble à leur renforcement à travers l'augmentation et la diversification des échanges commerciaux, ainsi que l'exploitation des opportunités d'investissement et de partenariat disponibles, notamment en encourageant les opérateurs économiques des deux pays à développer et à réaliser des projets rentables entre autres dans le domaine de la technologie de l'information". Cette rencontre a également été l'occasion d'organiser des rencontres bilatérales (B2B) entre les opérateurs économiques algériens et leurs homologues indiens qui, à leur tour, "ont exprimé leur volonté de développer la coopération bilatérale dans les différents secteurs, fondée sur la confiance mutuelle et d'intensifier les programmes d'échanges de visites et de contacts entre les hommes d'affaires, tout en s'engageant à garantir la participation continue aux manifestations économiques organisées en Algérie et en Inde et à établir des relations d'affaires et des partenariats fructueux et mutuellement bénéfiques aux deux parties", rapporte le communiqué de la Présidence, à l'issue de la clôture de cette visite officielle du chef d'Etat indien en Algérie.

Croissance économique accélérée de l'Algérie

Une opportunité pour amorcer une nouvelle ère de coopération avec l'Inde

La présidente de la République de l'Inde, Mme Droupadi Murmu a affirmé, lundi à Alger, que la croissance accélérée de l'économie algérienne au cours de ces dernières années constituait une opportunité pour développer le partenariat économique entre les deux pays et amorcer "une nouvelle ère" de coopération bilatérale dans différents domaines. Dans son allocution lors des travaux du Forum économique algéro-indien, Mme Murmu a déclaré que "la croissance accélérée de l'économie algérienne offre plusieurs opportunités pour le développement de partenariats économiques dans divers domaines", tels que l'industrie pharmaceutique, les TIC, les startups, l'agriculture et l'aérospatiale. "Il est temps de renforcer le partenariat et d'amorcer une nouvelle ère de coopération entre les deux pays, liés par des relations d'amitié historiques et qui partagent des principes communs sur plu-

sieurs questions internationales", a affirmé la présidente de l'Inde à l'occasion de cette première rencontre économique entre les deux pays, qui s'est déroulée en présence de plusieurs hommes d'affaires et investisseurs des deux pays. Placé sous le slogan "Pas constants vers la construction d'une coopération économique fructueuse", le Forum s'est déroulé en présence de plusieurs membres du Gouvernement ainsi que des représentants de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), et du Conseil du renouveau économique algérien (CREA). Après avoir salué les réformes initiées par l'Algérie dans divers domaines économiques et d'investissement, Mme Murmu a indiqué que l'Inde "est un partenaire de développement solide pour l'Algérie", soulignant que la partie indienne aspire à lancer des initiatives commerciales et d'investissement à l'avenir. Et d'ajouter que les opportunités d'in-

vestissement restent ouvertes dans plusieurs secteurs tels que l'énergie, les engrais, l'industrie pharmaceutique et les énergies renouvelables, en plus du renforcement des échanges commerciaux à l'avenir, qui s'élèvent à près de 1,9 milliard USD/an. La présidente de l'Inde a également passé en revue les indicateurs de l'économie de l'Inde, avec un volume de près de 4 trillions de dollars, basée sur des réformes ayant touché plusieurs secteurs, réaffirmant la disposition de la partie indienne à "partager son expertise avec les sociétés algériennes". En outre, Mme Murmu a mis en avant le rôle des entreprises de son pays activant en Algérie, dans le renforcement de la coopération économique bilatérale, soulignant l'importance du Forum économique bilatéral en tant que "grande avancée dans le processus de renforcement de la coopération entre l'Algérie et l'Inde".

Pour améliorer la gestion des Centres de vacances et de loisirs Hammad appelle à l'organisation de workshops

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad a appelé, lundi à Alger, les directeurs de la jeunesse et des sports à organiser des workshops avec les acteurs à travers le pays afin d'améliorer la gestion des Centres de vacances et de loisirs. Dans une allocution prononcée lors de la rencontre nationale d'évaluation globale de l'activité des Centres de vacances et de loisirs pour les jeunes au titre de l'année 2024, M. Hammad a précisé que cette rencontre "vise non seulement à évaluer la campagne estivale, mais aussi à inviter les acteurs et les partenaires à poursuivre une approche participative dans l'organisation de la campagne estivale, tout en élaborant des plans prospectifs tendant à améliorer la performance". Il a également souligné "la nécessité de préserver les acquis obtenus, tout en élargis-

sant les programmes tracés pour inclure le plus grand nombre possible de jeunes à travers toutes les régions du pays". Le ministre a salué les efforts consentis par les membres du Comité national chargé de la préparation, du suivi et de l'évaluation de la campagne des Centres de vacances et de loisirs pour les jeunes, ainsi que les cadres du secteur et des Centres de vacances, dans le but d'assurer "la réussite de la campagne estivale en mettant en place tous les moyens pédagogiques, éducatifs, sécuritaires, sanitaires et de transport nécessaires pour le confort des enfants". Il s'est félicité de "la bonne prise en charge" des enfants de la communauté algérienne établie à l'étranger, rappelant que près de 2.000 enfants de cette communauté ont bénéficié de vacances dans les camps d'été relevant du secteur. M. Hammad a évoqué les nouveautés incluses

dans les programmes pédagogiques de ces Centres, à travers l'introduction de nouvelles activités à même de "renforcer l'esprit d'appartenance et de citoyenneté auprès des jeunes et de réaliser les objectifs du développement durable, notamment en matière de protection de l'enfance". Il a insisté sur "l'importance d'actualiser et d'enrichir les lois régissant les Centres de vacances, tout en généralisant l'utilisation des nouvelles technologies et de la numérisation afin de garantir la transparence dans la gestion des Centres". De son côté, le directeur général de la jeunesse au ministère, Abdelwahid El Ayachi, a indiqué que l'évaluation nationale globale des activités des Centres de vacances "constitue une opportunité pour évaluer tous les aspects de l'opération en vue de valoriser les points positifs et remédier aux lacunes enregistrées".

Le SG de l'UGTA à la radio nationale

Le dialogue pour préserver et améliorer les acquis

Le Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takdjout, a appelé, lundi à Alger, au renforcement des canaux de dialogue pour continuer à améliorer la situation socioprofessionnelle des travailleurs. Invité de la Radio nationale, M. Takdjout a précisé que le renforcement des canaux de dialogue entre les différents acteurs et partenaires socioéconomiques et politiques est à même de renforcer le front ouvrier et de préserver les acquis réalisés tout en exigeant davantage d'améliorations pour atteindre le bien-être social escompté.

Adopter les meilleures approches afin de consolider les acquis des travailleurs et syndicaux, et un dialogue permanent avec les partenaires sociaux, est essentiel pour garantir la transparence, et ce dans le respect total des lois de la République, a-t-il dit. Il a réitéré son soutien à l'initiative du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de lancer un dialogue national dans le cadre de la préservation de l'intérêt suprême de la patrie, réaffirmant l'adhésion de l'UGTA au programme du président de la République et sa disposition à participer activement à le concrétiser,

puisque ce programme vise à réaliser le décollage économique escompté devant renforcer le front ouvrier. Soulignant le legs historique et militant de l'UGTA qui a vu le jour lors de la glorieuse Révolution un certain 24 février 1956, M. Takdjout a rappelé également les sacrifices de l'Union durant les années 1990 pour protéger la République. Par ailleurs, le SG de l'UGTA a indiqué que la loi relative à l'exercice du droit syndical porte plusieurs aspects positifs, axés sur la consécration de l'indépendance syndicale et l'élargissement de la base ouvrière et syndicale.

Vacances scolaires de l'année 2024-2025

Le ministère de l'Education nationale dévoile le calendrier

Le ministère de l'Education nationale a fixé le calendrier des vacances scolaires de l'année 2024-2025, a indiqué lundi, un communiqué du ministère. "Conformément aux dispositions de l'article 31 de la loi 08-04 du 15 Moharam 1429, correspondant au 23 janvier 2008, portant loi d'orientation sur l'éducation nationale et l'arrêté du 6 octobre 2024 fixant le calendrier des vacances scolaires de l'année 2024-2025, le ministère de l'Education nationale a fixé le calendrier des vacances scolaires de l'année 2024-2025", lit-on

dans le communiqué. Ainsi, "les vacances d'automne débuteront le mardi 29 octobre 2024 jusqu'au dimanche 3 novembre 2024. Les vacances d'hiver débuteront le jeudi 19 décembre 2024 jusqu'au dimanche 5 janvier 2025. Les vacances du printemps débuteront le jeudi 20 mars 2025 jusqu'au dimanche 6 avril 2025, et ce, pour toutes les régions du pays, précise la même source. Concernant les vacances d'été, elles débuteront, pour les enseignants dans tout le territoire national, le jeudi 10 juillet 2025, et pour le personnel adminis-

tratif "après le parachèvement de toutes les opérations relatives à la fin de l'année scolaire, dont les réunions des conseils d'admission et d'orientation, l'annonce des résultats des examens officiels et la remise des différents documents aux élèves ainsi que toutes les opérations relatives à la rentrée scolaire". Le ministère a également précisé que les vacances d'été dans les première et deuxième zones, ont été fixées à partir du jeudi 24 juillet 2025, et dans la troisième zone à compter du 17 juillet 2025, ajoute le communiqué.

Oncologie

Les innovations dans la biologie médicale au cœur des «Salam Days 2024»

Les innovations dans le domaine de la biologie médicale, notamment en matière de dépistage et de traitement des cancers, constituent l'axe principal du 3ème Congrès scientifique international, organisé lundi à Alger, par le Syndicat algérien des Laboratoires d'analyses médicales (Salam). Placé sous le parrainage du ministère de la Santé, cet évènement

intitulé : "La biologie médicale en oncologie", vise à "promouvoir chez les participants, les connaissances des innovations liées au dépistage, au traitement et à la recherche en oncologie, à travers les échanges entre experts de renom nationaux et internationaux", a précisé le président de Salam, Dr Ali Bendjama. Relevant l'importance de la biologie médicale qui est "une spécialité à

part entière", il a fait part des propositions de ce syndicat, à l'instar, de "l'introduction du système des remboursements pour les analyses médicales, une collaboration entre les secteurs privé et public ainsi que la mise en place d'annexes des laboratoires dans les régions reculées", l'objectif étant d'assurer "une meilleure couverture nationale", a-t-il soutenu.

En provenance du Maroc

Plus 100 kilos de kif traité saisis à Tlemcen



Dans une opération d'envergure, la Section régionale de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants (SRLTIS) de Tlemcen a réussi à démanteler un réseau criminel organisé, impliqué dans le trafic de drogues en provenance du Maroc, selon un communiqué rendu public lundi par la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). L'opération s'est soldée par l'arrestation de deux membres du réseau et la saisie de plus de 100 kg de kif traité, joute la même source, précisant que l'intervention a eu lieu à la suite d'une enquête approfondie menée par les agents de la SRLTIS, qui avaient recueilli des informations sur les plans d'une organisation criminelle cherchant à introduire une grande quantité de drogue sur le territoire algérien. Selon la DGSN, les enquêteurs ont pu suivre les déplacements suspects de deux individus, ce qui a mené à leur interpellation à bord d'un véhicule touristique dans la ville d'Aïn Sefra, située dans la wilaya de Naâma. Au cours de l'inspection du véhicule, les forces de l'ordre ont découvert une cargaison de 109 kg de kif soigneusement dissimulée à l'intérieur. Cette saisie représente un coup dur porté aux réseaux de trafic de drogue opérant à partir du Maroc et démontre l'efficacité des autorités algériennes dans leur lutte contre ce fléau. Les deux suspects arrêtés ont été présentés au procureur de la République près le tribunal d'Aïn Sefra. Ils seront poursuivis pour plusieurs chefs d'accusation, notamment le trafic de stupéfiants en bande organisée, le blanchiment d'argent, et la contrebande.

Accidents de la route

20 morts à Alger et 09 blessés à Batna

Les routes ont, encore une fois, été le théâtre de deux graves accidents de la circulation ce mardi matin touchant les régions d'Alger et de Batna, faisant plusieurs victimes, a indiqué un communiqué de la direction générale de la Protection civile (DGPC). Le premier sinistre s'est produit dans la capitale. Les services de la Protection civile sont intervenus après un accident impliquant une moto qui a dérapé et s'est renversée sur l'autoroute Est-Ouest, en direction de Blida, à proximité de la station de services Haouch El Gazouz, dans la commune de Birtouta. Selon la même source, l'accident a entraîné la mort des deux occupants de la moto. Les secours, malgré leur arrivée rapide, n'ont malheureusement pu que constater le décès des deux victimes sur place. Elles ont été transportées à la morgue de l'hôpital local. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour déterminer les circonstances de ce sinistre. Le second accident a eu lieu dans la wilaya de Batna, plus précisément dans la commune de Ras El Ayoun. Aux alentours de 6h20, les services de la Protection civile ont été appelés à intervenir sur le lieu d'une collision entre deux voitures sur le tronçon du chemin national N°86, dans le quartier de Rabta, a indiqué la DGPC. Le choc a provoqué des blessures chez neuf personnes, qui ont été rapidement prises en charge par les secours. Les victimes, présentant des blessures de gravité variable, ont été soignées sur place avant d'être évacuées vers l'hôpital local pour des soins supplémentaires. Une enquête sur les circonstances précises de cet accident est en cours.



AVIS DE CONCOURS NATIONAL RESTREINT N° : 42/2024
La Maîtrise d'œuvre (étude et suivi) pour la réalisation des 80/2000 Logements Publics Locatifs, à HASSI EL GRAIYA SITE 02, wilaya d'Ain Témouchent -Programme Complémentaire 2024-

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Ain Témouchent lance un concours pour la maîtrise d'œuvre pour la réalisation des 80/2000 Logements Publics Locatifs, à HASSI EL GHALA SITE 02 wilaya de Ain Témouchent -Programme Complémentaire 2024-

Il s'agit d'un Concours national restreint aux architectes et bureaux d'études nationaux ou groupement de bureaux d'études, inscrits dans le tableau national de l'ordre des architectes et en possession d'un agrément en cours de validité, justifiant des capacités techniques, professionnelles et financières suivantes :

ELIGIBILITE DES CANDIDATS : Doit comprendre tous les documents demandés dans le cahier des charges.

1) CAS DE SOUSMISSIONNAIRE SEUL :

a) **Capacités techniques :** disposant des moyens humains et des références professionnelles suivantes :

- **Moyens humains :** justifiés par les diplômes, attestation d'affiliation CNAS valide, fiche de carrière CNAS, CASNOS, Contrat ANEM et les certificats de travail. Il s'agit de :
 - Un architecte ayant une expérience égale ou supérieure à **03 ans**.
 - Un ingénieur ou Master en génie civil en bâtiment ayant une expérience égale ou supérieure à **03 ans**.
- **Références professionnelles :** Ayant déjà assuré l'étude et le suivi, au moins un projet classé à la catégorie « B » ou un cumul de projets de logements d'au moins de 80 logements à justifier par des attestations d'exécution ou de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages publics.

b) **Capacités professionnelles**

Pour les architectes agréés : Une copie de l'agrément de l'année en cours délivré par l'ordre national des architectes.

Pour les bureaux d'études publics :

- Les bureaux d'études publics nationaux sont dispensés d'agrément.
- L'extrait du registre de commerce sous format électronique portant code architecture (607009).
- Le statut et l'arrêté de création.

c) **Capacités financières**

• Les candidats ou soumissionnaires ayant un chiffre d'affaire égal ou supérieur à **1 992 000,00 DA**. En prenant en compte les trois meilleurs chiffres d'affaires des cinq années (2019-2020-2021-2022-2023), joindre une copie de déclaration des impôts forfaitaires unique ou des bilans financiers, déposés auprès des services compétents.

2) CAS DE SOUSMISSIONNAIRE EN GROUPEMENT :

- Pour justifier de l'éligibilité du soumissionnaire en groupement momentané d'architectes et/ou de bureaux d'études, il sera tenu compte des capacités de l'ensemble des membres du groupement. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier individuellement de l'ensemble des capacités exigées, dans le cahier des charges
- Le groupement doit être impérativement solidaire.
- Un exemplaire du protocole d'accord pour ce projet liant les membres du groupement sera joint à la soumission, et dans laquelle sera mentionné le rapport du prorata de chaque membre du groupement.

Le cahier des charges sera retiré auprès de L'Q.P.G.I d'Ain Témouchent, Boulevard Mohamed Boudiaf - Ain Témouchent. Contre le paiement de **5 000,00 DA** non remboursable représentant les frais de la documentation. Le cahier des charges doit être retiré par le candidat, le mandataire, le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet.

Les offres à remettre par les soumissionnaires dans le cadre de ce concours comprennent :

1. **dossier de candidature à remettre dans un délai de Dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis :** avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.

Les candidats présélectionnés par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres seront invités pour déposer les (03) trois offres (technique, de prestations et financière)

1. **L'offre technique :** avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.
2. **L'offre de prestations :** avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.
3. **L'offre financière :** avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.

Lieu, date et heure limite de dépôt des offres

- Les offres sont obligatoirement déposées auprès de l'OPGI d'Ain Témouchent, Boulevard Mohamed Boudiaf - Ain Témouchent
- Les offres adressées par voie postale ne seront pas acceptées.
- Toute offre reçue après l'expiration des délais de dépôt des offres fixés par l'avis de concours la commission d'évaluation des offres techniques sera écartée et/ou renvoyée au concurrent sans qu'elle ne soit ouverte.
- La date de dépôt des dossiers de candidatures est fixée le dixième (10ème) jour à compter de la date de la première (1ère) publication du concours à **12H00**.
- La date d'ouverture des plis est fixée le même jour à **14H00**.
- Pour l'offre technique, de prestations et financière, de **15 jours**, les candidats présélectionnés seront invités par courriers et par voie de presse.
- La date et l'heure limite de dépôt des offres (technique, de prestations et financière) sera comptée à partir de la date de la première parution de la publication.
- Si ces jours coïncident avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres se fera le jour ouvrable suivant.
- Toutefois, l'OPGI d'Ain Témouchent à toute latitude de proroger le délai de dépôt des offres.
- Les offres devront être cachetées dans une enveloppe intérieure et dans une enveloppe extérieure anonyme, l'enveloppe extérieure portera de façon apparente, au dessous de l'adresse de l'OPGI, la mention suivante :

A
 Monsieur le Directeur de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière
 De Ain Témouchent
 « Concours National Restreint N°42/2024
 La Maîtrise d'œuvre (études et suivi) pour la réalisation
 80/2000 Logements Publics Locatifs à HASSI EL GHALA GRAIYA SITE 02, wilaya
 d'Ain Témouchent - Programme Complémentaire 2024-
 « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

- Le service contractant invite l'ensemble des soumissionnaires à participer à la séance d'ouverture (séance publique) des dossiers de candidature.

Validité de l'offre

Le délai de validité de l'offre est égal à la durée de préparation des offres est cumulée augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des « offres technique, prestations et financière » soit (115 jours).

LE DIRECTEUR GENERAL

République Algérienne Démocratique Et Populaire
 Ministère De L'hydraulique
 Direction De L'hydraulique De La Wilaya De Naama
 NIF : 09844501901819

2ème AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES

Un 2ème avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales est lancé pour la réalisation d'un projet dans le cadre de l'opération :
 Opération : Réalisation d'un système d'épuration à Matlag avec réparation du collecteur Sid El Kebir commune de Tiout.
 Lot 03 : Réparation du collecteur Sid El Kebir commune de Tiout.

Les entreprises remplissant les conditions suivantes :

1. avoir une qualification et classification professionnelle d'entreprise activité principale dans le domaine hydraulique en cours de validité catégorie quatre (04) et/ou plus avec code 34-705
2. avoir réalisé l'un des projets ci-dessous justifiés par des attestations de bonne exécution au nom du soumissionnaire signée par un ordonnateur public :
 - la réalisation d'un collecteur d'assainissement diamètre 500 mm et/ou plus
 - la réalisation d'un canal d'assainissement en béton armé (quantité Béton ≥ 500 m3).

Qui sont intéressés par le présent avis pourront retirer le cahier des charges auprès de la :

Direction De L'hydraulique De La Wilaya De Naama

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.
 Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière »
 Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :
 « A madame la directrice de L'hydraulique de la Wilaya de Naama
 « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
 « Appel d'offres N°10 »

Opération : Réalisation d'un système d'épuration à Matlag avec réparation du collecteur Sid El Kebir commune de Tiout.
 Lot 03 : Réparation du collecteur Sid El Kebir commune de Tiout.
 Accompagnés des pièces exigées en cours de validité suivant le cahier des charges:

A-LE DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT :

- La déclaration de candidature dûment remplie, signée et cachetée.
- Une déclaration de probité dûment remplie, signée et cachetée.
- Une déclaration du sous-traitant (cas échéant) dûment remplie, signée et cachetée.
- Copie des statuts pour les sociétés
- Les pouvoirs du (ou des) signataire (s) avec les preuves juridiques habilitant le (ou les) signataire (s) à présenter une offre et exécuter le marché au nom de l'entrepreneur.
- Les copies des attestations de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPII
- Copie du registre de commerce électronique.
- Attestation de solvabilité bancaire en cours de validité.
- Copie du Numéro d'identification fiscale (N.I.F) ou N.I.S.
- Extrait de rôle apuré ou avec échéancier, délivré au niveau du lieu d'activité moins de 03 mois
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux (pour la personne morale le cas échéant).
- Un extrait du casier judiciaire N°03 original (daté de moins de 03 mois) du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du Directeur Général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires.

a) Capacités professionnelles : Qualification professionnelle quatre 04 ou plus en hydraulique avec code 34-705
 b) Capacités financière : Moyens financiers justifiés par les bilans comptable des trois dernières années.
 c) Capacités techniques : Moyens humains et matériels et références professionnelles.

B- L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT :

- Une déclaration à souscrire dûment remplie, signée et cachetée.
- Tous documents permettant d'évaluer l'offre technique.
- Les références professionnelles de l'entreprise en travaux similaires accompagnées par des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrages.
- Les moyens humains à mettre à la disposition du chantier dûment justifié (de copies des diplômes, état des mouvements de salariés et attestation d'affiliation individuelle visé par le CNAS en cours de validité).
- Les moyens matériels à mettre à la disposition du chantier dûment justifiés (copies des Cartes grises avec des attestations d'assurances en cours de validité)
- Le cahier des prescriptions spéciales (CPS) portant la dernière page avec la mention manuscrite (lu et accepté) signé et paraphé sur chaque page par le soumissionnaire.
- Planning d'exécution des travaux
- Le mémoire technique justificatif dûment remplie, signée et cachetée.

C- OFFRE FINANCIERE CONTIENT :

- La lettre de soumission dûment remplie, signée et cachetée.
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) en chiffres et en lettres dûment remplie, signé et cacheté.
- Le devis quantitatif et estimatif (DQE) dûment remplie, signé et cacheté.

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :
 Direction De L'hydraulique De La Wilaya De NAAMA

Toutes marques ou autres inscriptions pouvant identifier le soumissionnaire entraîneront le rejet pur et simple de l'offre. La date limite de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours à partir de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux le dernier jour avant 14h :00; Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de Trois (03) mois à compter de la date du dépôt de l'offre; Par le présent avis les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis (l'offre technique et l'offre financière) au siège de la direction à 14h :00.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SAIDA
DAIRA DE OULED BRAHIM
COMMUNE DE AIN SOLTANE

AVIS DE RECRUTEMENT

le président de l'assemblée populaire de Ain soltane lance un avis d'ouverture d'un concours de recrutement dans les grades suivants :

Grade	Mode de Recrutement	Condition d'accès	N° de postes ouvert	Autre Conditions
Ingénieur d'Etat de l'administration en gestion technique et urbaine	Concours sur titre	Ingénieur d'Etat ou titre reconnu équivalent Génie civil : . option construction civile et industrielle ; . option structures ; . option voirie et réseaux divers ; . option techniques de la construction ; . option exécution et suivi des travaux ; . option gestion de l'eau et de l'assainissement urbain ; . option infrastructures urbaines ; . option réhabilitation du vieux bâti. 2. Géographie : . option aménagement urbain ; . option techniques urbaines 3. Equipements techniques et installation de bâtiments ; 4. Travaux publics ; 5. Topographie ; 6. Hydraulique ; 7. Electricité générale ; 8. Electrotechnique ; 9. Mécanique générale ; 10. Gestion et techniques urbaines ; 11. Aménagement urbain ; 12 Aménagement rural ; 13 Aménagement environnement ; 14. Transport urbain.	01	/

01 - LA CONSTITUTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

- Demande manuscrite-
- copie certifiée conforme à l'originale du titre ou diplôme requis-
- copie certifiée conforme à l'originale de la pièce d'identité national
- Deux (2) Photos
- Imprime Remplie par le candidat
- Relevé des notes de carrier d'étude
- Attestation de travail
- Attestation de residence

DELAIS DES INSCRIPTIONS DES DOSSIERS

Les dossiers doivent déposés ou transmis par voie postale par pli recommandé dans un délais 15 jours ouvrable à compter de la première date de publication du présent avis suivante

NB : les dossiers incomplet ou parvenus après le délais réglementaire ne seront pas pris en considération.

LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE DE AIN SOLTANE

L'Agence Alnaft annonce à partir d'Oran Lancement d'un appel à concurrence international «Algeria Bid Round 2024»

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) a annoncé, lundi à Oran, le lancement d'un appel à concurrence international "Algeria Bid Round 2024" pour des investissements dans le domaine pétrolier et gazier. L'annonce a été faite par le président du Comité de direction d'Alnaft, M. Mourad Beldjeham, lors de la cérémonie d'ouverture de la 12ème édition du NAPEC 2024 au CCO d'Oran. Dans ce ca-

dre, M. Beldjeham a donné des détails exhaustifs sur les exigences de l'appel à concurrence, le calendrier y afférent, ainsi que les critères des soumissions présentés. Dans son allocution, le président d'Alnaft a souligné la disponibilité de grandes opportunités pour les investisseurs et les compagnies nationales et internationales pour participer dans des projets stratégiques dans l'amont pétrolier et gazier, en particulier dans le domaine de l'exploration et de l'ex-

ploitation. Cet appel à concurrence est le premier d'une série d'appels du même type, qui s'étaleront sur les cinq prochaines années et qui permettront aux investisseurs d'avoir une vision claire sur les opportunités d'investissement que le domaine minier offre. Il convient de rappeler que le présent appel à concurrence concerne six blocs localisés dans différentes régions, à savoir El Mazayed, Ahara, Reggane 2, Zarafa 2, Tawal et Qarn El Kassa.

Université d'Oran 2 «Mohamed Benahmed»

L'industrie et l'usine du futur en débat

L'industrie et l'usine du futur 4.0, leurs perspectives en Algérie et les méthodes à adopter pour les développer ont été au centre d'une conférence internationale en "Ingénierie de maintenance et de production", organisée à l'Université d'Oran 2 Mohamed Benahmed. Initiée par le Laboratoire d'ingénierie de production, de maintenance et de production (LGPMI) de l'Institut de maintenance et de sécurité industrielle (IMSI) de l'université d'Oran 2, la rencontre réunit près de 90 experts entre enseignants et doctorants d'Algérie et de France, ainsi que des opérateurs économiques, pour débattre des bases de l'industrie et de l'usine du futur en Algérie et leurs perspectives, a expliqué, à l'APS, Rachid Noureddine, directeur du LGPMI et président de cette manifestation scientifique. Il a souligné que ce contexte d'industrie du futur 4.0 "marque un tournant dans l'évolution du secteur industriel, reposant sur l'intégration des nouvelles technologies, notamment numériques, dans l'ensemble de la chaîne de production et visant à associer la flexibilité et la productivité pour améliorer la compétitivité des entreprises". Afin d'être au diapason des transitions technologiques mondiales, l'Algérie s'attèle à mettre en œuvre les bases de cette industrie 4.0, et pour cela, a-t-il relevé, "il est plus que nécessaire de débattre sur le sujet et d'étudier les autres expériences pour pouvoir commencer sur de bon-



nes bases, à commencer par l'usine du futur". L'usine connectée ou usine du futur sera un environnement où les nouvelles technologies telles que la robotique, l'intelligence artificielle et l'internet permettront une augmentation drastique de la productivité. Il s'agit d'un nouveau mode de production, qui utilise les technologies numériques pour produire les biens, et monitore en temps réel son activité pour optimiser son fonctionnement. L'usine du futur est une nouvelle approche de la gestion des ressources de production. Son objectif est de créer des usines intelligentes, plus flexibles et plus efficaces en termes de production et de gestion des ressources. Selon Rachid Noureddine, l'usine 4.0 "ouvre la voie à une nouvelle révolution industrielle en utilisant plusieurs technologies

innovantes, qui devront maîtriser l'intégralité de la gestion du cycle de vie des produits ou des services de la société". Dans une conférence sur "Les modèles de maintenance prédictive robustes pour l'industrie du futur", MM. Nassim Bendaoud Et Haicanh Vu, de l'Université de technologie de Compiègne (UTC) de France, ont mis l'accent sur l'importance, pour tout établissement industriel, de mettre en place une stratégie de maintenance prédictive et préventive. Grâce au concept d'industrie 4.0, l'usine d'aujourd'hui est beaucoup plus intelligente, plus forte et plus flexible que jamais, soulignent les deux conférenciers. Le suivi de l'état des équipements est possible, depuis plusieurs années déjà, grâce à différents moyens de contrôle, de capteurs et d'autres outils et méthodes.

Soutien aux importations du café

Les tarifs inchangés dans les cafétérias

Par B.Habib

Alors que les prix du café s'affaiblissent jusqu'à début octobre dans les supérettes à 380, 390 voire 400 DA le paquet selon les marques, l'Etat a décidé de plafonner ses prix, compte tenu que ce produit et même s'il n'est pas de nécessité, est tout de même largement consommé par les Algériens. Ainsi, les tarifs du café de 250 grammes semblent, ces derniers jours, abordables, descendant à 250 DA le paquet. Devant cette baisse des prix du café, les gérants de café appliquent les anciens tarifs, la tasse de café coûtant toujours en moyenne 70 DA. Combien coûtera désormais une tasse de café? Pour les spécialistes, ce prix devrait être plafonné à entre 40 et 50 DA la tasse, au vu des prix affichés dans quelques

surfaces agroalimentaires mais les gérants de café indiquent que cette baisse n'influe pas pour autant sur les tarifs qu'ils pratiquent pour preuve, arguent-ils, que la confection du café consommé à table demande une surcharge, ce qui fait que le prix d'une tasse de café restera, selon eux, inchangé. Il n'empêche que les consommateurs ont eux aussi leurs arguments à faire valoir. «Devant le soutien apporté aux importateurs de café pour régler la différence entre le prix mondial et celui pratiqué sur le marché, il devient alors normal que le café servi à table coûte moins cher», souligne un consommateur. Faute de rigueur dans les mesures de contrôle, des commerçants narguent cette mesure et s'abstiennent à maintenir les prix moins exorbitants. Ce refus de commerçants d'appliquer les nouveaux tarifs est

également observé chez les vendeurs de viandes blanches. L'Etat a également décidé de recourir au déstockage de 11 tonnes de viandes blanches pour les plafonner à 295 DA le kilo mais les prix de ce produit dans les boucheries sont entre 400 et 420 DA. En d'autres termes, les prix du café et du poulet n'ont pas baissé. En août, les importateurs de café avaient été informés qu'ils seront compensés pour régler la différence entre les prix en cours sur le marché mondial. Idem pour les boucheries censées se référer au nouveau tarif vu le déstockage annoncé de ce produit pour le porter, à tout casser, à 300 ou 330 DA le kilo au lieu de 400 DA son prix actuel. Ceci à moins que la mesure de baisse des prix n'ait pas encore atteint le circuit de détail et demanderait, par conséquent, d'autres semaines.

Vente de poissons à l'air libre L'eau glacée pour la conservation

La vente de poissons aux abords des routes est à la mode dans toutes les villes. Cependant, les conditions de conservation de ce produit laissent à désirer et peuvent causer des problèmes de santé. La vente de poissons dans la wilaya d'Oran reste catastrophique, ce qui pourrait augmenter les risques d'intoxication chez les consommateurs. Dans pareille situation qui contrôler et qui sanctionner? Les poissonniers qui achètent n'importe quoi? S'il y a une activité qui impérativement doit être contrôlée, c'est bien la vente de poissons et les produits laitiers. Mais force est de constater que ce n'est pas le cas, cette activité échappe à toute règle de commercialisation, de contrôle et de suivi par les services chargés du secteur commercial. Chaque année, à travers la wilaya d'Oran, des milliers de personnes souffrent d'infections alimentaires de toutes sortes, dues au manque d'hygiène et à la dégradation d'aliments impropres à la consommation. Le phénomène se vit surtout dans tous les marchés informels de tout le territoire où des poissons sont vendus à ciel ouvert et même au niveau de certains marchés réglementaires tels La Bastille, Sidi Okba entre autres ... et dans d'autres marchés des communes de la wilaya. La commercialisation du poisson se fait, elle aussi, d'une manière la plus anarchique. Les poissonniers continuent d'exposer leur marchandise jusqu'à des heures tardives de la journée et dans certains marchés, c'est toute la journée. Ils font fi des moindres mesures d'hygiène. Bien que vendus dans des endroits particulièrement crasseux ou à proximité des décharges d'ordures, les marchands de poissons vendent et les consommateurs achètent tout et n'importe quoi. Un état de fait qui s'est généralisé et qui se passe en toute impunité. La sécurité alimentaire du citoyen n'est pas du ressort de la DCP ou des services d'hygiène, mais du consommateur lui-même qui doit respecter toutes les conditions de vente. Car les vendeurs n'ont parfois aucun autre moyen de conserver le poisson exposé à l'air libre que de l'arroser avec de l'eau glacée, pour ceux qui peuvent en disposer. **Yucef Chaibi**

On a frôlé la catastrophe sur la route nationale N°02 Un camion de transport de liquide inflammable prend feu



Par miracle, 02 personnes ont échappé de justesse à la mort, sur la route nationale N°02, dans la commune de Hachaichi, daïra de Boutlélis, suite à un incendie qui s'est déclaré dans un camion de transport de liquide inflammable. Selon une source bien informée, le camion en question a dérapé puis s'est renversé sur le côté droit de la route. A cet instant le liquide transporté s'est renversé et prend feu. Face au danger, la route a été fermée et les hommes du feu, ont été alertés. Arrivés avec incendie et 02 ambulances, les pompiers ont réussi à éteindre le feu et évité l'explosion. La même source rapporte que 02 personnes âgées de 33 et 44 ans, ont sérieusement brûlées. Après avoir reçu les premiers soins, les 02 victimes ont été évacuées vers les services des urgences de l'hôpital local. A signaler que cet incendie a eu lieu vers 17 heures. Une enquête a ouverte pour déterminer les cause de cet incendie. **A.Kader**

Affichage des 194 bénéficiaires de logements sociaux à Saïda La joie des uns, la colère des autres

La ville était quadrillée, lundi dernier, après l'affichage des 194 bénéficiaires de logements sociaux avec photos, par d'importants cordons de sécurité, aux abords des édifices publics tels que le siège de la wilaya et la daïra. D'ailleurs et cela est une première, cette fois-ci et contrairement aux listes précédentes de bénéficiaires de logements sociaux, il n'y a pas eu de protestations. En tous les cas, lors de l'affichage des listes, l'on pouvait voir sur place ceux dont le visage s'est éclairé, en retrouvant leurs noms alors que celui des autres était noir de colère, en constatant l'absence de leur nom. Le tout, sous l'oeil vigilant des policiers qui surveillaient les moindres gestes. Fort heureusement, pas de casse ! Pour le moment, l'essentiel de l'actualité tourne autour de cette opération de distribution de logements sociaux où chacun donne son avis. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, les familles de souche et les enfants de la ville qui sont dans le besoin le plus pressant quant à l'acquisition enfin d'un "hypothétique logement", ont-ils été servis? La raison est connue et nous y reviendrons dans notre prochaine édition. **OULD OGBAN**

Touggourt

Plus d'un million de qx de dattes attendus cette saison agricole

Une production prévisionnelle de pas moins de 1.134.300 quintaux (qx) de dattes est attendue dans la wilaya de Touggourt au titre de l'actuelle saison agricole, a annoncé lundi la direction des Services agricoles (DSA). Une "hausse relative" de la production de dattes, telles que Deglet Nour, Ghars et Degla Beida, est prévue cette saison, selon les indicateurs positifs enregistrés dans cette filière agricole au cours de cette saison, notamment suite au succès de la campagne préventive de lutte contre le Boufaroua, a indiqué le chef du service des statistiques à la DSA, Khaled Bariyala. Un "recul notable" de la propagation de Boufaroua a été enregistré cette saison agricole dans la plupart des palmeraies de la wilaya de Touggourt par rapport à la précédente saison, a-t-il affirmé. Un nombre important de palmiers sont entrés en phase de production cette saison dans plusieurs régions de la wilaya, notamment dans les daïras de Touggourt, Megarine et Témacine, où se concentrent la plupart des palmeraies, ce qui assurera une "récolte abondante" de dattes de haute qualité lors de l'actuelle campagne de cueillette, a précisé le responsable. Dans le cadre de la mise en œuvre du plan du secteur visant le développement de la filière phœnicicole et la promotion de la production des dattes dans la wilaya, il est prévu la plantation de plus de 21.000 nouveaux palmiers dattiers (Djebbar) avant la fin de cette année, soit le quota dont a bénéficié les agriculteurs de la région au titre du programme de soutien agricole pour l'acquisition et la plantation de palmiers dattiers, a-t-il fait savoir. La direction des Services agricoles de la wilaya de Touggourt s'engage à promouvoir cette filière stratégique et à améliorer sa rentabilité en œuvrant à assurer l'accompagnement des producteurs, la prise en charge de leurs préoccupations, et les difficultés auxquelles ils font face, notamment celles liées à la commercialisation des dattes, vu le manque des marchés et espaces commerciaux locaux dédiés à son exposition et à sa commercialisation dans des conditions appropriées. Considérée comme l'une des principales régions en terme de production de dattes, la wilaya de Touggourt dispose d'une richesse phœnicicole de plus de 1,5 million de palmiers dattiers, répartis sur les différentes palmeraies et oasis de la région.

Agriculture

Le Salon international «Mosta Expo 2024» annoncé

Par Charef Kassous

La 3ème édition du Salon international de l'agriculture «Mosta Expo 2024» sera organisée sur l'espace habituel du parc animalier «Mostaland», pour quatre jours, du 11 au 14 novembre 2024. A l'occasion d'une conférence de presse animée ce lundi 14 octobre par le président de la Chambre de l'Agriculture de la wilaya, en l'occurrence Mr A.Ch.Bendaha, accompagné du directeur des Services Agricoles de la wilaya de Mostaganem ainsi que de Mr Mourad Brahimi, expert de la Société «NABATIC», activant pour les entreprises naissantes du secteur, cette édition se célébrera sous le slogan «L'Agriculture intelligente et les changements climatiques». Dans sa présentation des préparatifs du Salon, il a fait une évaluation de l'édition de 2022 qu'il estime positive pour les impacts observés dans l'évolution de certains aspects du secteur mais surtout les accords de partenariat qui se sont concrétisés en terme d'apports technologiques entre les firmes agricoles étrangères et algériennes. Par ailleurs, le président a annoncé aux médias présents l'inscription, jusqu'à ce jour, de 22 sociétés étrangères dans diverses filières qui seront présentes au Salon, en attendant celles déjà contactées. Concernant les pays étrangers, représentés, il y a la Hollande, l'Espagne, l'Allemagne, la France, l'Italie, la Turquie, la Tunisie, la Jordanie et probablement la présence du Qatar avec son méga projet algéro-qatari



«Bladna». De poursuivre, l'interlocuteur a annoncé aussi la présence du ministre de l'Agriculture qui sera accompagné du titulaire de l'Economie de la Connaissance, des Start-up et des Entreprises Naissantes. Avec cette double présence à l'ouverture du Salon, dira le président, cette prochaine édition est donc un challenge car il y aura la présence des Start-up, porteuses de projets agricoles. «Filahtek vers un avenir innovant» est alors l'entrée en compétition de 120 projets par un concours organisé lors du déroulement du Salon, assure Mr M. Brahimi, ayant incubé plusieurs d'entre elles. Selon lui, le défi de l'eau et de son usage dans l'irrigation fera l'objet des projets innovants participant au concours. En outre, le président a affirmé que la Chambre de l'Agriculture de Mostaganem, avec l'organisation de tels événements, contribue à mettre en valeur la stra-

tégie des pouvoirs centraux qui consiste à développer toutes les filières par des apports technologiques visant à assurer la sécurité alimentaire en Algérie. Mr A. Bendaha a valorisé le soutien indéfectible de Mr Ahmed Boudouh pour pérenniser ce genre de manifestation qui, sans nul doute, contribuera à l'essor et la prospérité du secteur agricole et le bien-être des travailleurs de la terre. A l'occasion de cette conférence, les journalistes ont abordé certains points relatifs au secteur et à l'organisation du Salon en plus des thématiques de l'eau, du foncier agricole, de la technologie, du matériel agricole à importer, du froid industriel et des perspectives d'exportation des produits agricoles. Cette prochaine édition sera aussi une occasion pour mettre en valeur le potentiel servant à rapprocher les investisseurs étrangers aux producteurs nationaux.

Production de céréales et de légumineuses à Timimoun

Examen des facilités pour lancer le projet durant la saison 2024-2025

Toutes les facilités nécessaires au projet algéro-italien intégré de production de céréales et de légumineuses dans la wilaya de Timimoun ont été examinées, lundi au siège du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, en prévision de son lancement durant la saison agricole 2024-2025, a indiqué un communiqué du ministère. L'examen de ce dossier est intervenu lors d'une réunion du comité technique intersectoriel chargé de l'accompagnement de la mise en œuvre du projet, en partenariat avec la société italienne Bonifiche Ferraresi et le Fonds national d'investissement (FNI) sur une superficie de 36.000 hectares,

et présidée par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, précise le communiqué. La réunion, ajoute la même source, a permis d'examiner toutes les facilités nécessaires au lancement du projet durant la saison agricole 2024-2025, en affectant une superficie de 3.000 hectares pour la production de blé dur et une superficie de 6.000 hectares pour la culture des légumineuses à partir d'avril 2025. Ces facilités concernent l'alimentation en énergie électrique, la réalisation des infrastructures telles que les routes menant vers les périmètres d'investissement, le réseau de fibre optique, et la réalisation de

puits artésiens, ainsi que le dédouanement des marchandises et services, et d'autres facilités administratives et techniques. Cette réunion s'est déroulée en présence du directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), du Président-directeur général de Bonifiche Ferraresi Algérie, et des représentants des secteurs concernés membres du comité (Agriculture et Développement rural, Finances, Energie et Mines, Hydraulique, Travaux publics, Poste et Télécommunications, Affaires étrangères et Communauté nationale à l'étranger, Travail, et Commerce et Promotion des exportations).

Maghnia

Un médecin et des agents de sécurité condamnés pour non-assistance à personne en danger

Par AMMAMI Mohamed

Le tribunal de Maghnia a rendu son verdict dans une affaire dramatique, impliquant un médecin, un surveillant médical et trois agents de sécurité. Tous ont été condamnés à une peine d'un an de prison ferme et à une amende de

50.000 DA chacun pour non-assistance à personne en danger ayant entraîné la mort. Le médecin, le surveillant médical et 03 agents de sécurité ont été condamnés à 01 an de prison ferme chacun et à une amende de 50.000 DA pour non assistance à personne en danger, ayant entraîné la mort. C'est un malade qui s'est présenté à la sal-

le d'urgence et après qu'une injection lui ait été administrée, le médecin l'a obligé à quitter le service des urgences. Devant le refus du patient, il a fait appel aux agents de sécurité qui l'ont mis dehors. Le patient est décédé à la suite de ce traitement inhumain. Les mis en cause ont été présentés à la justice près le tribunal de Maghnia.

Bouira

Relance des travaux de réalisation de l'hôpital de M'Chedallah

Les travaux de réalisation du nouvel hôpital de M'Chedallah d'une capacité de 120 lits, à l'arrêt depuis 2018, ont été relancés lundi après l'installation de la nouvelle entreprise chargée de parachever le chantier, a-t-on appris auprès de la direction de la santé et de la population (DSP). C'est lors d'une visite du wali Abdelkrim Laâmouri dans cette commune située à quelque 40 km à l'est du chef-lieu de wilaya de Bouira, que la nouvelle entreprise privée "Zahar Construction", chargée de parachever les travaux de ce nouvel hôpital, a été installée en présence des autorités locales civiles et militaires ainsi que d'une foule nombreuse de citoyens de la région. Sur le site du chantier, le chef de l'exécutif a donné des instructions fermes à l'entreprise pour parachever le projet dans un délai de 12 mois, avec le respect des normes de construction de ce genre d'établissements hospitaliers. Lancés en juin 2014 pour un montant de plus de 3 milliards de dinars, les travaux de réalisation du nouvel hôpital de M'Chedallah sont à l'arrêt depuis 2018 en raison de plusieurs contraintes techniques, administratives et financières, selon les précisions du DSP, Kamel Chef-fai. Le taux d'avancement des travaux n'a pas dépassé les 26 %, selon la DSP. L'infrastructure hospitalière est érigée sur une superficie de deux



hectares au lieu-dit Bouaklane à l'entrée ouest de la commune de M'Chedallah. "Le montant de réalisation de ce projet a été réévalué afin de poursuivre les travaux", a précisé M. Chef-fai. Le plan de la structure porte notamment sur la réalisation d'un bloc opératoire composé de quatre salles, d'un bloc d'imagerie médicale et d'un laboratoire. Lors de la dernière session de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), le wali avait annoncé le lancement d'un avis d'appel d'offre dans le cadre d'une opération intitulée "Suivi du reste à réaliser pour le nouvel hôpital de M'Che-

dallah". Le chef de l'exécutif a appelé les responsables du secteur à veiller vigoureusement à ce que toutes les entraves soient levées pour relancer cet "important" projet, tant attendu dans la région de M'Chedallah qui compte une population de plus de 18.000 habitants. Au cours de la même visite, le wali de Bouira a aussi demandé au premier responsable local du secteur de la santé d'œuvrer pour l'accélération de la cadence des travaux de réalisation des nouveaux hôpitaux de 120 lits à Ain Bessam (Est de Bouira), et de 80 lits à Bordj Khris (au Sud).

Médéa

L'EPH Mohamed Boudiaf promu en CHU



Le ministère de la Santé a décidé d'ériger l'Etablissement public hospitalier (EPH) Mohamed Boudiaf de Médéa en Centre hospitalier universitaire (CHU) appelé à renforcer le niveau de qualification du personnel médical et à assurer la formation des futurs médecins, a-t-on appris, ce lundi, auprès du directeur local de la santé et de la population (DSP).

«La décision de transformer l'EPH de Médéa en CHU a été prise après la visite, jeudi passé, du ministre de la santé, Abdelhak Saihi, pour donner à partir de Médéa le coup d'envoi de la caravane de prévention et de dépistage précoce du cancer du sein, à l'occasion d'Octobre rose», a indiqué le DSP, Mohamed

Zohir Hadj Sadok. «Une commission d'experts a été dépêchée, il y a quelques mois, par le ministère de la santé au niveau de l'EPH de Médéa pour dresser un état des lieux en prévision de ce changement de statut», a-t-il ajouté.

«Ce changement de statut est un acquis important pour le secteur de la santé dans la wilaya et vient en supplément d'une autre décision d'égal intérêt qui a trait à l'ouverture, lors de la rentrée universitaire 2024/2025, d'une annexe de médecine au pôle universitaire de Médéa», a souligné le responsable.

Deux acquis qui vont avoir un «réel impact» sur le plan de la formation de l'encadrement médical et de la qualité des prestations dispensées

aux patients de la wilaya ou d'ailleurs, a-t-il dit. Le DSP a fait part, dans le même sillage, des procédures «en cours» pour implanter de nouvelles structures dans l'enceinte de l'hôpital Mohamed Boudiaf à la faveur de cette modification de statut. Il s'agit, a-t-il précisé, d'un bloc pédagogique destiné à l'accueil des étudiants en médecine, d'un autre pour les médecins résidents, ainsi que divers autres services indispensables au bon fonctionnement du futur CHU. Des instructions fermes ont été données par le wali, Djahid Mous, à l'issue de sa visite, dimanche soir à l'EPH de Médéa, pour accélérer les procédures administratives et élaborer une fiche technique des structures prévues sur place et qui soit adaptée à la nouvelle vocation de cet établissement hospitalier, a conclu le DSP.

Tébessa

Plus de 40.000 qx de semences mis à la disposition des agriculteurs

La Coopérative des céréales et des légumineuses secs (CCLS) de la wilaya de Tébessa a mis en vente, en faveur des agriculteurs, plus de 40.000 quintaux (qx) de différents types de semences dans le cadre de la campagne labours-semences, lancée au début du mois en cours, a révélé lundi un cadre de la CCLS, Imad Gheraïbia. M. Gheraïbia, chef du service des semences au sein de la Coopérative, a précisé que cette quantité de semences de blé dur, de blé tendre et d'orge, a été mise à la disposition des céréaliculteurs dans dix (10) entrepôts répartis dans plusieurs communes de la wilaya. "Plus de 22.000 quintaux de semences d'orge et près de 7.000 quintaux de semences de blé dur ont été écoulés jusqu'à présent", a ajouté le responsable, ajoutant que l'opération se poursuit "dans de bonnes conditions marquées par l'optimisme des agriculteurs" qui estiment "prometteuse" la saison agricole, surtout après les abondantes pluies de septembre dernier. La même source a indiqué, dans ce contexte, que la CCLS a fourni des équipements agricoles pour accompagner les agriculteurs durant la campagne labours-semences, à savoir 16 tracteurs, 75 semeuses et 50 pulvérisateurs de pesticides.

Boumerdès

Saisie d'une quantité de cocaïne

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Boumerdès ont procédé au démantèlement d'un réseau criminel et à la saisie d'une quantité de cocaïne et d'une somme d'argent de plus d'un milliard de centimes. «Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé sous toutes ses formes, à travers le territoire de compétence du groupement territorial de la GN de Boumerdès, les unités dudit groupement ont démantelé un réseau criminel et saisi 107g de drogue dure (cocaïne), une somme de plus d'un milliard de centimes, un véhicule touristique et huit téléphones portables, avec l'arrestation de cinq individus», indique, samedi, un communiqué des services de la GN. «Les éléments du groupement territorial de la GN de Si Mustapha (Boumerdès) ont arrêté deux individus à bord d'un véhicule, la fouille de l'un d'entre eux ayant permis la saisie de 107g de drogue dure (cocaïne)», a-t-on précisé. Après parachèvement des procédures légales, «il a été procédé à l'arrestation des autres membres de ce réseau qui seront présentés devant les juridictions compétentes pour les chefs d'inculpation de détention, transport, stockage et trafic de drogue (cocaïne et kif traité) dans le cadre d'un groupe criminel organisé et blanchiment d'argent», selon la même source.

Salon international Agrest-Expo à Constantine

Les mesures incitatives pour le développement de l'agriculture saluées

Les participants au troisième Salon international de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'emballage de l'Est algérien (Agrest-Expo), ouvert jeudi à Constantine, ont salué les mesures incitatives décidées par l'Etat pour le développement de ce secteur créateur de richesse. Les facilitations accordées par l'Etat en ce qui concerne l'accès au foncier agricole figurent parmi les plus importantes décisions prises dans ce cadre, au regard des avantages dont bénéficient les agriculteurs concernés, se sont accordés à dire des professionnels du secteur rencontrés sur place. A ce titre, le wali de Constantine, Abdelkhalak Sayouda, qui a inauguré le Salon, a réitéré l'engagement de l'administration locale à œuvrer à exécuter toutes les mesures décidées par l'Etat visant le développement de ce domaine et à accompagner les agriculteurs et opérateurs pour réussir et intensifier les investissements dans le secteur agricole. Des opérateurs spécialisés dans la fabrication des équipements et matériel agricoles ont, eux aussi, salué les efforts déployés par l'Etat pour le développement de cette spécialité industrielle indispensable pour le développement du secteur agricole.

Condolance

Le sous-directeur régional ANEP et l'ensemble du personnel, profondément touchés par le décès de la grand-mère de leur collègue

Mr Bensahla Mohamed

Lui présentent ainsi qu'à toute sa famille leurs condoléances les plus attristées et les assurent en cette pénible circonstance de leur profonde compassion.

« Puisse dieu le tout puissant accorder au défunt sa sainte

Miséricorde et l'accueillir en son vaste paradis »

A dieu nous appartenons et à lui nous retournons.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ ضامن قضاية
لدى محكمة مستغلق مجلس قضاء مستغلق
العنوان في 72 مسكن المنطقة الحضارية طريق وهران و الموجود بالطابق الأرضي رقم 09
الهاتف: 0794.58.93.59
نشر مضمون محضر بتبليغ رسمي لامر المحضر التتبعي على عذر
المادة 725 ، 726 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية
بناؤه على الإذن بالفتح في جريدة يومية وطنية الصفر عن رئيس المحكمة التجارية المتخصصة
مستغلق المؤرخ في 2024/10/07 ترتيب رقم 24000336 فهرس رقم 24/471. نحن
الأستاذ ضامن قضاية محضر قضائية لدى محكمة مستغلق مجلس قضاء مستغلق الواقعة
أثناء الكائن مكتبها بحي 72 مسكن المنطقة الحضارية طريق وهران و الموجود بالطابق
الأرضي رقم 09 مستغلق بتبليغ من السيد: الأستاذ بنود سامية القاعة في حق مجمع اس او
سي الترسونال ليميد الممثلة من شخص مسيرها العام الكائن بالعنوان: حي الأمير عبد القادر
تعاونية مخزوني رمضان بنر الجير وهران موطن المختار مكتبنا العنوان اعلام بعد الإطلاع على
المواد : 406- 416- 425- 426 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية. ولغا وسلمانا
لدى المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة فتح الملء الممثلة من قبل
مسيرها بن صر سفيان، الكائن بالعنوان : المحل رقم 02 شارع الميناء حصة حسن القسم 11
لؤلؤ مستغلق بنسخة من أمر بتوقيع المحضر التتبعي على عذر تحت رقم الترتيب
24/000216 صادر عن المحكمة التجارية المتخصصة مستغلق بتاريخ 2024/06/27 المتضمن
: تقرر بتوقيع المحضر التتبعي على عذر الملء لتمثيلية المؤسسة ذات الشخص الوحيد ذات
المسؤولية المحدودة فتح الملء الممثلة من قبل مسير بن صر سفيان الممثلة في قطعة أرض
صاحبة لبناء فتح طبق أرضي و 06 طوابق، طبق يفتي كائن بمستغلق بالمكان المسمى
طريق الميناء عن حصة حسن تقرر مساحتها 446 م² تحت رقم قسم 86 مجموعة ملكية 11
وذلك وفقا للبطاقة العقارية المرفقة بتاريخ 2024-08-19 قسم 86 مجموعة ملكية 11
بالمحافظة العقارية مستغلق أو هذا لفائدة الدائن الطالب مجمع اس او سي الترسونال ليميد
الممثلة في شخص مسيرها العام، الكائن في الأمير عبد القادر تعاونية مخزوني رمضان بنر
الجير وهران استفاد المبلغ الدين الأصلي المقر بتلاتة وأربعين مليون وتسعمائة وستة
وأربعون ألف وثلاثمائة وخمسة وعشرون دينار جزائري واثنتان وعشرون سنتيم
(43,946,325.22 دج) بالإضافة مصاريف المحضر والتنفيذ والتدبير والتدبيرات المترتبة عنه بما لا يتجاوز مبلغ
الدين في أجل شهر واحد من تاريخ التبليغ الرسمي بإيعاز المحضر و الحق الجيني العقاري حبرا
عليه طبقا لنص المادة 725 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية. وللحضر العقار المرهون أو
الكفل العيني الخابر بين الوفاء بالدين أو التغطية الفول اجراءات المحضر والبيع طبقا لنص المادة
726 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية. لكي لا يجهل ما تقرر ، وإيضا ذلك بلغا وتكلمنا
كما تقرر اعلاما وسلمانا نسخة من هذا المحضر مرفق بنسخة من الأمر المتعلق طبقا للقانون.
المحضره القضائية
16.10.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ بلعدي أسعد محضر قضائي
اختصاص مجلس قضاء مستغلق
الكائن مكتبه بحي 110 مسكن عمارة A2 طريق وهران
مستغلق/ رقم الهاتف: 0659865101/045422785
إعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني
المواد 749 ، 750 من ق ا م ا
يطلب من الساد : بن عابد محمد كمال / بن عابد مليك، الساكن : ب-
06 شارع سعدي الجليلي ريزانفيل مستغلق، ضد السادة بن
عابد مصطفى / بن عابد زوييدة الساكن ب 43 حي سليمان بلدية
ماسرى ولاية مستغلق. نعلن بأنه سيشرح في البيع بالمزاد
العلني للعقار المتمثل في مسكن فردي كائن بحي سي سليمان
بماسرى قسم 35 مجموعة ملكية 11 يتكون من طابق أرضي
يحتوي على صالة 04 غرف حمام ، مرحاض ساحة ، سطح ،
الكاشي على مساحة قدرها 280 متر مربع تبعا للبطاقة
العقارية المرفقة بالمحافظة العقارية مستغلق بتاريخ
2005/01/09 إيداع حجم 01 bis 3013. جلسة البيع
بالمزاد العلني بتاريخ 2024/10/28 الساعة 14 زوالا
بمحكمة عين تادلس وقد حدد السعر الافتتاحي لبيع هذا العقار
بالمزاد العلني لأعلى عرض. إضافة إلى الشروط المحددة في
قائمة شروط البيع فإن الراسي عليه المزاد يتحمل الأعباء
القانونية بما فيها دفع عن طريق شيك حال انعقاد الجلسة 5/1
من الثمن والمصاريف والرسوم المستحقة ويدفع المبلغ الباقي
في أجل 08 أيام الموالية لرسو المزاد. يجوز لكل شخص
الإطلاع على قائمة شروط البيع بمكتب المحضر القضائي الأستاذ
بلعدي أسعد الكائن مكتبه بالعنوان المذكور أعلاه أو في أمانة
ضبط محكمة عين تادلس.
المحضر القضائي
16.10.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضرين القضائيين
مكتب الأستاذ بلعدي أسعد
محضر قضائي معتمد لدى محكمة مستغلق
الكائن مكتبه بحي 110 مسكن عمارة "A2" الطابق الأول، طريق وهران، مستغلق
الهاتف الفاكس : 045422785
محضر تكليف بالوفاء عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية
المادة 4/412 من ق ا م ا
يطلب من السيد : سنوساوي بن اعمر، الساكن ب: 95 تعاونية 24 فيفري حي خميس بن الجير وهران. تنفيذًا للسند
التنفيذي المتمثل في حكم صادر عن محكمة مستغلق، القسم الاجتماعي بتاريخ 14/11/30 رقم الجدول 14/04971
رقم الفهرس 14/05823 والممهور بالصيغة التنفيذية الصادرة بتاريخ 15/11/17 تحت رقم 15/1524. بناء على
محضر تكليف بالوفاء + محضر تبليغ سند تنفيذي + محضر تبليغ التكليف بالوفاء المؤرخة في: 2024/07/23
والمرسلة عن طريق البريد المضمن مع إشعار بالوصول بتاريخ 2024/08/07 تحت رقم 00880426427. بناء على
محضر تكليف بالوفاء + محضر تبليغ التكليف بالوفاء + محضر تبليغ سند تنفيذي عن طريق التعليق بلوحة الإعلانات
المحكمة مستغلق بتاريخ 2024/08/25 و بلوحة الإعلانات لبلدية فرنانكا بتاريخ 2024/08/27. بناء على الأمر الصادر
عن رئيس محكمة مستغلق بتاريخ 2024/10/03 رقم الترتيب 24/941 المتضمن الإذن بنشر مضمون التكليف بالوفاء
المؤرخ في 2024/07/23 في جريدة يومية وطنية طبقا لأحكام المادة 412 الفقرة 4 من ق ا م ا. بناء على المادة 412
من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية. نحن الموقع أدناه الأستاذ بلعدي أسعد محضر قضائي لدى محكمة مستغلق
اختصاص مجلس قضاء مستغلق، و الكائن مكتبه بالعنوان المذكور أعلاه. كلفنا عن طريق النشر شركة ذات المسؤولية
المحدودة للزيوت المطاطية ويليس الممثلة من طرف مسيرها الكائن مقرها ب: فرنانكا مستغلق. تنفيذ ما تضمنه السند
التنفيذي المذكور أعلاه ودفع المصاريف التالفة مقابل وصل عن هذا الأداء: مبلغ 1.072.639.00 دج مليون واثنتان
وسبعون ألف وستمائة وتسعة وثلاثون دينار جزائري تعويض عن المنح المستحقة وفارق الأجر المستحق. مبلغ
500.000 دج خمسمائة ألف دينار جزائري كتعويض عن التسريح التعسفي. مبلغ 32400 دج اثنان وثلاثون ألف
وأربعمئة دينار جزائري تعويض عن مصاريف القضائية. مبلغ (8000 دج) ثمان آلاف دينار جزائري مصاريف التنفيذ.
مبلغ 86201.56 دج ستة وثمانون ألف ومائتان وثمانون دينار جزائري وستة وخمسون سنتيم الحق التناهي. المبلغ
الإجمالي الواجب الدفع هو 1699240.56 دج مليون وستمائة وتسعة وتسعون ألف ومائتان وأربعون دينار جزائري
وستة وخمسون سنتيم. ونبهناه بأن له مهلة خمسة عشر يوما (15) للوفاء تسري من تاريخ تبليغه هذا المحضر وفي
حالة الامتناع ينفذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية مع تحميله كافة المصاريف التي يستوجبها التنفيذ.
المحضره القضائية
16.10.2024

مكتب الأستاذ عبيدات محمد
الموثق بالسائيا وهران
05 شارع باهي اعمر
تعديل القانون الاساسي
السجل التجاري رقم 08 ب 31/00-0109601
بموجب عقد تلقاه الأستاذ المذكور اعلاه بتاريخ
14 أكتوبر 2024 ، والذي سيسجل ، قرر
الشريك الوحيد في المؤسسة ذات الشخص
الوحيد وذات المسؤولية المحدودة المسماة م.
ش. و. ذ.م.م كاد بي سي ، مقرها الاجتماعي
بحي تافنة شارع سعد بن ربي رقم 10 محل رقم
01 ولاية وهران - مائلي : فتح مقر ثانوي
للمؤسسة بالعنوان التالي : ببلدية السائيا ،
دائرة السائيا ، حي سيدي الخيار ولاية وهران،
تحمل رقم 264 القطعة رقم 01. نسختان من
هذا العقد ستودعان بالمركز المحلي للسجل
التجاري لولاية وهران.
الموثق
16.10.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضره القضائية
الأستاذة ضامن قضاية
محضره قضائية لدى محكمة مستغلق
مجلس قضاء مستغلق
العنوان في 72 مسكن المنطقة الحضارية طريق وهران و الموجود
بالطابق الأرضي رقم 09
الهاتف: 0794.58.93.59
إعلان عن البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 749 و 750 من ق ا م ا
بناؤه على جدول قيد رهن المؤرخ 2016/02/24 و 2016/03/13 و المشهور بالمحافظة العقارية بتاريخ 2016/06/06 وبنائه على الصيغة
التنفيذية الصادرة بتاريخ فيفري 2024 والقاضي ب قيمة الدين
72727.02 د.ج. وعلى ان يحدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ به
المزاد العلني للعقار بقيمة ثمانية ملايين وتسعمائة و تسعة و خمسون
الف وأربعمائة وأربعون دينار جزائري و مقر ولايتها ، خروجه حي
بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 03 على الساعة
14:00 بعد الزوال ذلك أمام قاضي البيوع العقارية لدى محكمة مستغلق.
التعيين: العقار المتمثل في شقة سكنية ذات طابق مسكن ترقوي من نوع
F3، كائنة ببلدية مستغلق دائرتها العقارية و مقر ولايتها ، خروجه حي
144 مسكن، في عمارة ذات ملكية مشتركة تقع بالطابق الحادي عشر،
عمارة B تحتوي على غرفتين قاعة جلوس مطبخ حمام مرحاض،
مخزن بهو، وشرفتين تقرر مساحتها مائة وستة متر مربع وستة
سنتون ديسمبر مربع (106.66 م²) ونسبة 34.91/1000 من حصص
الملكية المشتركة الجزء 31. السعر الافتتاحي: قد حدد السعر الافتتاحي
الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بقيمة 8959440.00 دج ثمانية
ملايين وتسعمائة و تسعة و خمسون ألف وأربعمائة وأربعون دينار
جزائري. بناءا على أحكام المواد 748 وما يليها من قانون الإجراءات
المدنية و الإدارية. للإطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب
المحضره القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة
المحضره القضائية
16.10.2024

المكتب العمومي للتوثيق
للأستاذ: مولاي علي بوزيان الموثق بوهران، رمز رقم 0002256
منطقة جامعة العلوم والتكنولوجيا حي ألف سكن
توسيع الموضوع الاجتماعي، إحالة حصص اجتماعية عن طريق الهيئة وتعيين مسير جديد
للشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة إيبوكوس.
رأسمالها الاجتماعي: 130.000.000 دج
مقرها الاجتماعي بلدية الكرامة، دائرة السائيا منطقة الإيداع واجهة الطريق غير مسمى القطعة
رقم 13 حاضرة رقم 01 وهران
السجل التجاري رقم: 18 ب 31/00-1122361 المؤرخ في 2023/02/01
بموجب عقد تلقاه المكتب العمومي للتوثيق المشار إليه أعلاه بتاريخ 14 أكتوبر 2024، المسجل
بصفة قانونية، قرر الشركاء ما يلي: 01- توسيع موضوع الشركة بإضافة النشاطات التالية:
(104.207) المؤسسة الصيدلانية للصناعة المنتجات الصيدلانية نشاط منظم. (104.211) صناعة
صناعة مبيدات الحشرات والمنتجات المضادة للأمراض الفطرية والمعقمة. (104.218) صناعة
الصابون والصابون الصغير مصبنة. (104.225) صناعة أدوات التنظيف البدني. (104.226)
المؤسسة الصيدلانية لصناعة المستلزمات الطبية نشاط منظم. 2- أحال السيد سلعاجي لظفي
(71.500) حصة اجتماعية بقيمة (71.500.000 دج) على النحو التالي إلى: السيدة بغدادلي
مريم 6.500 حصة. السيد: سلعاجي محمد الهادي 26.000 حصة. السيد: سلعاجي محمد نسيم
26.000 حصة. السيدة سلعاجي نهال 13.000 حصة. 03- تعيين السيد سلعاجي محمد نسيم
كسفير ثالث. تعيين السيد بن حليمة ياسين كسفير غير شريك لمدة غير محدودة. ستودع نسختان من هذا
العقد بالمركز الوطني للسجل التجاري بوهران.
للتبليغ / النشر / الموثق
16.10.2024

مكتب التوثيق الأستاذ عبيدات محمد
موثق بالسائيا وهران
05 شارع باهي اعمر
حل مؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات
المسؤولية المحدودة
السجل التجاري رقم 23 ب 31/00-1124879
بموجب عقد تلقاه الأستاذ المذكور اعلاه يوم 14
أكتوبر 2024 ، الذي سيسجل تم حل مؤسسة
ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة
المسماة م. ش. و. ذ.م.م قولدن مي انمال فيد،
مقرها الاجتماعي بحي خميستي شارع الامير
عبد القادر رقم 04 مكتب رقم 03 الطابق
النصفي بنر الجير ولاية وهران. وعين السيد
عاشوري احمد مصفيا لها. نسختان من هذا
العقد ستودعان بالمركز السجل التجاري
بوهران.
الموثق
16.10.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
المكتب العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ بوحس عيسى
محضر قضائي لدى محكمة عين الترك
اختصاص مجلس قضاء وهران
2422ع محمد خميستي عن التركة الهاتف النقال 0542461976
abshahous731@gmail.com
نشر إعلان عن بيع عن طريق المزاد العلني بعد التفحص الشر
بناؤه على طلب التنفيذ الدائن الحاجز : القرض الشعبي الجزائري، شركة ذات أسهم،
الكائن مقرها الاجتماعي رقم 02 شارع العقيد عبوروش الجزائر العاصمة، ممثلا بمديره بصفته
التمثيل القانوني لوكالة كيميعة رمز 444 بالعنوان : الكائن مقرها بالمنطقة الإدارية أحمد مدغري
اسيطو وهران. ضد المئذنة السيد منور عبد الرحمان العوان : المجمع السكني 110 مسكن
ترقوي 228 مسكن بوك / D02 رقم 10 الطابق الرابع، على قرض الدرج ، بلدية عين الترك
، بناؤه على السند التنفيذي المتمثل بموجب السند التنفيذي المتمثل في أمر بالمحضر العقري
الصادر عن رئيس محكمة عين الترك بتاريخ 2022/06/05 تحت رقم الترتيب 2022/288
الممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2022/06/07. و بناءا على تقرير الخبرة القضائية
المعدة من طرف المحضر القضائي الأستاذ زوقر مظهر المتخصص في الهندسة المعمارية المودعة
أمانة ضبط محكمة عين الترك بتاريخ 2023/08/24 تحت رقم 2023/104. يعين الأستاذ
بوحس عيسى محضر قضائي لدى محكمة عين الترك مجلس قضاء وهران الكائن مكتبه ب 21
نهج محمد خميستي عين الترك ، والموقع أمانة على أنه سيتم بيع عن طريق المزاد يوم
2024/11/06 الساعة العاشرة عشرة صباحا بمحكمة عين الترك (قسم البيوع) عذر نو
طابق سكني كائن ببلدية عين الترك، دائرتها، ولاية وهران المجمع السكني 110 مسكن ترقوي
(228 مسكن بوك / D02أ رقم 10 من نوع F3 الطابق الرابع، على عشرين فرس الدرج،
يشتمل هذا العقار في شقة سكنية تقع بعمارة ذات ملكية مشتركة، تشتمل على قاعة جلوس،
غرفتين، مطبخ، حمام، رواق مرحاض ، وشرفتين مساحتها تقرر بثلاثه وأمانون متر مربع
وستون ديسمبر مربع (83.60 م²) ونسبة 1000/100 من الأجزاء المشتركة للقطعة رقم 10.
وقد لعد الملكية المشتركة في 09 فيفري 2001 مجلد 18 رقم 242. وتم تحديد الثمن الأساسي
الذي يبدأ به البيع بالمزاد العلني لعقار من طرف المحضر القضائي الأستاذ زوقر مظهر بمبلغ:
300.000.000 دج 300.000.000 دج أي سبعة ملايين وثلاثمئة ألف دينار جزائري و بعد تفحص المحضر بمبلغ :
7.470.000.000 دج أي سبعة ملايين وأربعمائة وسبعون ألف دينار جزائري. شروط البيع :
إضافة إلى الشروط المذكورة في دفتر الشروط فإن الراسي عليه المزاد العلني أن يدفع حيا
التقدم الجلسة خمس 5/1 من الثمن والمصاريف والرسوم المستحقة ، و يدفع المبلغ الباقي في
أجل القضاء الموالية (08) أيام بامانة ضبط المحكمة. ولتزيد من المعلومات والإطلاع على دفتر
الشروط الاتصال بكتابة ضبط المحكمة أو التتبع من مكتب الأستاذ أو الاتصال به عن طريق
الهاتف المذكور أعلاه
المحضر القضائي
16.10.2024



Agence de voyage SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05



WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous
@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

Bring your laundry, we'll wash it
Call us 0770 936 836

L'EN officiellement qualifiée à la CAN-2025

Petkovic: «L'essentiel, c'est de toujours gagner»

Par Rachid BELARBI

Bien qu'en difficulté par moments, la sélection nationale a réussi son pari de se qualifier à la prochaine CAN dès la quatrième journée des éliminatoires. Avec quatre succès en autant de rencontres disputées, les Verts affichent un taux de réussite de 100 %, ce qui donne énormément de crédit à leur patron technique qui a succédé à Djamel Belmadi au sortir d'une CAN ivoirienne désastreuse. En parallèle au fait d'avoir su reconstruire un groupe déjà qualifié pour le tournoi marocain et d'avoir relancé la machine, Vladimir Petkovic présente, en plus, un bilan parfait à l'extérieur. En trois déplacements en Afrique subsaharienne, l'ancien driver de la Nati compte, en effet, trois victoires: En Ouganda (1-2), en éliminatoires de la Coupe du monde 2026 le 10 juin dernier, au Libéria (0-3) en éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 le 10 septembre puis avant-hier à Lomé (0-1), chez un Togo revancharde.

Le sélectionneur national a, ainsi, obtenu 9 points sur les 9 mis en jeu lors de ses trois sorties continentales alors qu'il n'avait, auparavant, jamais mis les pieds en Afrique, ce qui révèle une intégration réussie et une adaptation express. Face aux Eperviers, les Verts ont, d'ailleurs, fait la différence sur leur première action dangereuse, dès la fin du premier quart d'heure, quand Amine Gouiri, trouvé en profondeur par un long ballon de Bensebaïni, parvint à obtenir un penalty parfaitement valable après s'être fait faucher dans la surface par Mawouna Amevor, déstabilisé par le crochet aérien du Rennais. Obtenant le droit de transformation de la sentence après un léger différend avec Benzia, le sociétaire du Borussia Dortmund ouvrit le score en trompant le gardien Malcolm Barcola d'une subtile feinte de frap-



pe avant de le prendre tranquillement à contre-pied (18'). Loin d'accepter la sentence, le Togo a réagira rapidement par Atte Youssifou qui alluma Guendouz d'une puissante frappe que le keeper de Persépolis détournera sur sa barre transversale (20') avant de sortir impeccablement dans les pieds de Kevin Denkey pour l'empêcher d'égaliser alors qu'ils se retrouvaient face-à-face (25'). L'ex-gardien du CRB tiendra jusqu'au bout en se couchant bien sur une ultime tête piquée d'Amevor (90' +2) pour garder sa cage inviolée et permettre à l'EN de repartir de Lomé avec les trois précieux points.

Mahrez: «On grandit doucement»
Un résultat qui satisfait Petkovic, lequel est revenu sur son modus operandi en conférence de presse d'après-match. « Nous savions que le Togo avait un esprit revancharde après le 5-1 à Annaba. On peut discuter de la manière dont nous avons gagné ce soir, mais l'essentiel est là : c'est la victoire » a-t-il assuré avant d'argumenter: «L'objectif, c'est toujours de gagner. Ce n'est

pas ce soir que nous parlerons de la manière dont nous avons remporté ce match. L'essentiel, c'est que cela fait maintenant quatre victoires consécutives et que nous sommes qualifiés pour la prochaine CAN. Je tiens à féliciter tout le monde pour cette victoire, et je salue aussi l'équipe togolaise, qui a réalisé un grand match ce soir».

Un discours corroboré par son capitaine Riyad Mahrez qui n'était pourtant pas titulaire mais qui a tenu son rôle sur le terrain après son incorporation à l'heure de jeu. «On sait que l'Afrique n'est pas facile. Quatre victoires sur quatre aujourd'hui ce n'était pas facile mais bon on a fait le match qu'il fallait même si on a souffert un peu. Des fois il faut passer par ces matches-là. On grandit doucement. Défensivement on a été solides. Le gardien (Guendouz) a fait son travail. On a eu aussi de la chance. On a eu des occasions qu'on pouvait mettre mais le plus important c'est de créer quelque chose. On a gagné 1-0 et comme je l'ai dit les 12 points c'est le plus important» résumera l'ancien faiseur de miracles de Leicester.

Classement des buteurs

Dib, Boulbina et Haroune en tête

Le milieu offensif du CS Constantine, Ibrahim Dib, a rejoint Adil Boulbina (Paradou AC) et Ali Haroune (Olympique Akbou), en tête du classement des buteurs de la Ligue 1 Mobilis de football. Dib, Boulbina et Haroune sont en tête avec 3 buts chacun, à l'issue de la 4e journée de la compétition, disputée vendredi et samedi. Le capitaine des «Sanafirs» s'est distingué au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, en signant le

premier triplé depuis le début de la saison. De son côté, l'actuel meilleur buteur historique de l'équipe nationale Islam Slimani, de retour au CR Belouizdad après 11 ans d'exil en Europe, s'est réveillé après trois journées de disette, en signant un doublé, lors de la défaite surprise concédée au stade du 5-Juillet 1962 d'Alger face au MC El-Bayadh (2-3). Cette 4e journée a été tronquée de deux matchs: ES Mostaganem-USM Alger et ASO Chlef-

USM Khenchela, reportés à une date ultérieure en raison de la présence de trois internationaux au sein des effectifs de l'USMA et de l'ASO, selon les règlements en vigueur. Pour rappel, le titre du meilleur buteur du précédent exercice (2023-2024) avait été remporté conjointement par l'ancien ailier du MC Alger Youcef Belaïli et l'attaquant de l'USM Alger Ismaïl Belkacemi, qui avaient terminé co-meilleurs avec 14 buts chacun.

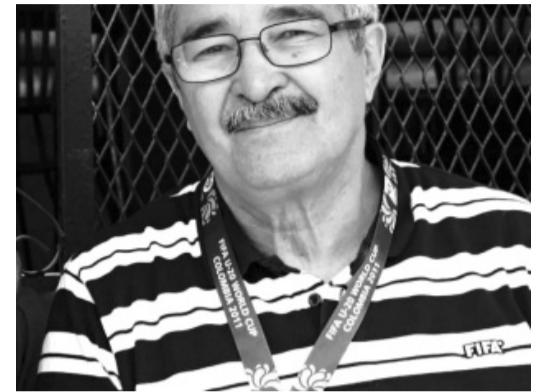
RC Kouba

Boualem Charef, nouvel entraîneur

Boualem Charef est devenu le nouvel entraîneur du RC Kouba, en remplacement de Mourad Karouf, limogé. «La direction du RCK annonce la désignation de Boualem Charef à la tête de la barre technique de l'équipe première, accompagné de son staff. Le nouveau coach a entamé ses fonctions ce dimanche après-midi», a indiqué le

club pensionnaire de la Ligue 2 amateur de football (Groupe Centre-Ouest) dans un communiqué publié ce dimanche. La formation koubéenne a signé vendredi soir son premier succès depuis le début de la saison, en déplacement face au SC Mecheria (2-1), pour le compte de la 4e journée du championnat. Un succès qui a permis aux coéquipiers du capitai-

ne Sid Ali Yahia Chérif de monter à la 8e place au classement, en compagnie du SKAF Khemis-Miliana et du GC Mascara, avec 5 points chacun. Charef (66 ans) restait sur une expérience sur le banc de l'USM El-Harouch la saison dernière. Il a entraîné plusieurs clubs en Algérie tels que le MC Alger (2014), l'USM Bel-Abbès (2015), et l'USM Alger (2022).

Ancien arbitre fédéral international
Belaïd Lacarne s'éteint à l'âge 84 ans

L'ancien arbitre fédéral international tire sa révérence à l'âge 82 ans. L'ancien arbitre fédéral international, et ancien président de la Commission fédérale des arbitres (CFA), Belaïd Lacarne est décédé mardi chez lui à Sidi Bel Abbès, suite à une longue maladie. Belaïd Lacarne est une cône de l'arbitrage algérien, arabe et africain. Il était un ancien arbitre de football algérien. Il a arbitré un match à la coupe du monde 1982. Il est nommé en 2002 au comité des arbitres de la Confédération africaine de football en vue de la CAN 2004, et était dans le comité d'arbitrage de la FIFA. L'ancien arbitre international et ex-président de la FAF en 1988, Le défunt a eu le privilège d'officier durant le Mondial 1982 en Espagne. Lacarne a aussi été président de la commission d'arbitrage de la FAF. Il avait été ensuite formateur et plusieurs de ses élèves sont devenus plus tard des arbitres internationaux, à l'image de Haimoudi, Benouza, Ghorbal et Etchiali. L'élégant referee a également siégé durant plusieurs années comme membre de la commission d'arbitrage de la FIFA et de la CAF.

Ligue 1 Mobilis (Mise à jour)

ESM-USMA et ASO-USMK**le 22 octobre**

Les matchs ESM-USMA et ASO-USMK, comptant pour la mise à jour de la 4e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, ont été programmés le mardi 22 octobre, selon la LFP. Ces deux rencontres qui devaient se jouer samedi, ont été reportés en raison de la présence de trois internationaux au sein des effectifs de l'USMA et de l'ASO, retenus avec leurs sélections respectives durant la fenêtre internationale du mois d'octobre. Le nouveau promu l'ESM occupe provisoirement la 9e place avec le MCO, la JSS, et le Paradou, avec 4 points chacun, alors que l'USMA est troisième (7 pts). De son côté, l'ASO Chlef a été reléguée à la position de lanterne rouge (16e, 2 pts) après le succès décroché par le MC El-Bayadh à Alger face au CRB (3-2), tandis que l'USMK pointe à la 6e place, en compagnie de l'USB et l'ESS, avec 5 points chacun.

USMA-CRB

Le derby ce vendredi au stade du 5-Juillet

La Ligue de football professionnel a dévoilé le programme de la 5e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, qui sera dominé par le derby USMA-CRB. Ce derby algérois se jouera vendredi au stade du 5-Juillet, partir de 19, a t-on indiqué sur le site officiel de la LFP. Trois rencontres sont programmées le vendredi 18 octobre où l'actuel leader l'O.Akbou recevra la lanterne rouge ASO Chlef au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa. Cette 5e journée se poursuivra le samedi 19 octobre avec quatre matchs au menu.

Le programme de la 5e journée de la Ligue 1 Mobilis:

Vendredi 18 octobre :

Olympique Akbou – ASO Chlef 16h00

USM Khenchela – MC Alger 16h00

ES Sétif – ES Mostaganem 18h00 Huis clos

USM Alger – CR Belouizdad 19h00

Samedi 19 octobre:

MC El-Bayadh-NC Magra 16h00

CS Constantine-Paradou AC 16h00

US Biskra-JS Saoura 17h45

MC Oran-JS Kabylie 19h00

www.lecarrefouralgerie.dz



2

- | | |
|--|---|
| 09h30 Amour, gloire et beauté | 09h35 Consomag |
| 10h00 Les Feux de l'amour | 09h45 Chacun son tour |
| 10h45 Petits plats en équilibre | 10h15 Chacun son tour |
| 10h50 Les douze coups de midi | 10h55 Tout le monde veut prendre sa place |
| 11h55 Petits plats en équilibre | 11h55 Journal |
| 12h00 JT 13h | 12h41 Journal |
| 12h40 Petits plats en équilibre | 12h45 La p'tite librairie |
| 12h50 Plus belle la vie, encore plus belle | 14h05 Ça commence aujourd'hui |
| 13h20 Mission illuminations de Noël | 15h15 Affaire conclue |
| 15h00 La fabuleuse parade de Noël | 16h05 Affaire conclue |
| 16h30 Star Academy, la quotidienne | 17h00 Tout le monde a son mot à dire |
| 17h30 Ici tout commence | 17h35 N'oubliez pas les paroles |
| 18h10 Demain nous appartient | 19h00 Journal |
| 19h00 JT 20h | 19h55 Journal |
| 19h45 Tirage du Loto | 20h00 A la source |
| 20h00 C'est Canteloup | 20h05 Un soupçon |
| 20h10 Nightsleeper | 20h55 Un soupçon |
| 21h05 Nightsleeper | 21h45 Justice en France |
| 22h00 Esprits criminels | 22h50 Insoupçonnable, l'affaire du Grêlé |
| 22h45 Esprits criminels | 23h00 Débat |
| 00h10 Tirage de l'EuroMillions | 23h15 Le fils |
| 00h15 Programmes de la nuit | 00h30 Notre Histoire de France |
| | 01h20 Notre Histoire de France |



3

- | | |
|--|---|
| 06h30 Platane | 10h15 Outremer.le mag |
| 07h05 La boîte à questions | 10h50 Outremer.l'info |
| 07h10 Migration | 11h00 Régions d'ici |
| 08h32 Dune : deuxième partie | 11h15 ICI 12/13 |
| 11h13 La boîte à questions | 12h55 Météo à la carte (la suite) |
| 11h23 En aparté | 13h25 Un cas pour deux |
| 11h59 Clique | 14h35 Un cas pour deux |
| 12h30 Les Trois Mousquetaires : D'Artagnan | 15h35 La p'tite librairie |
| 14h28 Le Dernier Jaguar | 15h45 Duels en familles |
| 16h06 Opération Portugal 2 : La vie de château | 16h20 Slam |
| 17h36 Têtâtête(s) | 17h05 Questions pour un champion |
| 17h51 Tchi tcha | 18h00 ICI 19/20 édition toutes régions |
| 18h18 La boîte à questions | 18h50 Tout le sport |
| 18h23 Clique | 19h00 Le mag Ligue 1 |
| 18h58 En aparté | 19h20 Un si grand soleil |
| 19h36 En aparté | 19h40 Un si grand soleil |
| 20h10 Plateaux Canal+ première | 20h05 Des racines et des ailes |
| 20h11 Sauvage : Canicule 2 | 22h05 Kassav : Hommage à Jacob Desvarieux |
| 22h01 Clique | 23h25 Le pitch cinéma |
| 22h32 Le cercle séries | 23h30 Driving Lessons |
| 23h14 Priscilla | 23h45 Retouche |
| 01h04 Soudain seuls | 00h05 A Shared Path (Un bout de route ensemble) |



- | | |
|--|---|
| 04h40 Incroyables transformations | 08h25 Sagrada Familia, le défi de Gaudí |
| 05h30 Incroyables transformations | 09h55 Secrets sauvages du patrimoine |
| 06h30 Incroyables transformations | 10h40 Secrets sauvages du patrimoine |
| 07h35 Ça peut vous arriver | 11h25 Les îles irlandaises, avant-postes de l'océan |
| 08h45 Ça peut vous arriver | 12h35 La Sirène du Mississippi |
| 10h30 Ça peut vous arriver chez vous | 14h45 A la rencontre des rapaces |
| 11h45 Le 12.45 | 15h30 A la rencontre des rapaces |
| 12h40 Un jour, un doc | 16h20 Invitation au voyage |
| 13h50 Un jour, un doc | 17h00 Invitation au voyage |
| 14h50 Un jour, un doc | 17h55 En Bosnie, sauver le fleuve Neretva |
| 15h50 Un jour, un doc | 18h25 Le dessous des images |
| 16h30 La meilleure cuisine régionale, c'est chez moi ! | 18h45 Arte journal |
| 17h35 Le juste prix | 19h05 28 minutes |
| 18h40 Météo | 19h50 Le dessous des cartes : l'essentiel |
| 18h45 Le 19.45 | 19h55 Habemus Papam |
| 19h35 Scènes de ménages | 21h40 Elsa Morante et "La Storia" |
| 20h10 Le maillon faible | 22h30 Italie : le choc des cultures |
| 21h15 Le maillon faible | 23h45 Tracks East |
| 22h20 Le maillon faible, les moments forts | 00h15 Les rêveurs |
| 00h30 Rocky | 02h15 Nez-Percés, chevauchée pour la liberté |
| 02h40 Programmes de la nuit | |



20h10

NIGHTSLEEPER



Prenant conscience que quelqu'un à bord pourrait travailler avec les pirates informatiques, Joe porte son attention sur ses compagnons de voyage, tandis qu'Abby surprend ses collègues. Joe ne doit faire confiance à personne et rester sur ses gardes. Les Etats-Unis pensent qu'un groupuscule terroriste se trouvant à Téhéran pourrait être les auteurs de l'attaque du réseau ferroviaire. Les passagers du train accusent le coup de l'explosion. Certains restent méfiant quant aux intentions de Joe. Abby demande une recherche fouillée sur l'emploi du temps des passagers.....

2

20h10

UN SOUPÇON



Mathilde Delboscq, jeune capitaine de gendarmerie à Aix-en-Provence, enquête sur l'assassinat de Pascal Dubreuil, un entrepreneur de la région. L'homme a été drogué, sa voiture incendiée. Delboscq et ses adjoints interrogent les proches du défunt, notamment sa femme Isabelle, sa fille Louise et son fils Jérémie. Ils découvrent bientôt que le premier mari d'Isabelle Dubreuil et le père de son fils, Antoine, a failli mourir, intoxiqué accidentellement seize ans auparavant par le même neuroleptique que celui retrouvé aujourd'hui dans le sang de la victime.



20h11

SAUVAGE : CANICULE 2



Jill Bailey, ses employées Lauren, Brianna et sa soeur Bethany sortent paniquées d'une forêt en plein coeur d'un parc national australien. Les femmes, qui effectuaient une randonnée organisée par l'entreprise de Jill, n'ont plus de nouvelles depuis plusieurs heures de leur collègue Alice Russell, qui participait elle aussi à ce stage d'intégration. Alors que la police locale est placée sur l'affaire, Aaron Falk, policier fédéral, reçoit un message téléphonique énigmatique d'Alice, rapidement interrompu. Falk, qui tentait d'inciter Alice de témoigner dans une affaire de détournements de fonds ...



ORAN

30 | 20

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



07h10
06h25
67%
05 km/h

Alger	☀️	27-19
Constantine	☁️	37-20
Annaba	☀️	36-22
Ouargla	☀️	37-24
Mostaganem	☀️	29-21
Béchar	☁️	27-18

Ils réclament un embargo sur les armes sionistes Des centaines de manifestants bloquent la bourse de New York

Des centaines de manifestants ont bloqué la bourse de New York mardi pour réclamer un embargo sur les armes contre l'entité sioniste et dénoncer l'agression génocidaire dans la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne (Wafa). Les manifestants ont dénoncé le fait que plus l'agression sioniste contre Ghaza s'intensifie, plus les actions boursières des fabricants d'armes, comme Raytheon et Lockheed Martin, augmentent. Des militants de l'organisation "Jewish Voice for Peace" ont réussi à s'attacher avec des chaînes aux portes et aux murs de la bourse de New York avant que la police ne puisse arrêter des dizaines d'entre eux. Les activistes (des Juifs qui rejettent le sionisme) ont appelé à l'arrêt des ventes d'armes à l'entité sioniste et brandi des pancartes demandant au gouvernement américain d'apporter une aide à "la gestion fédérale des urgences, et non au génocide", en référence au fait que l'administration du président Joe Biden n'a pas apporté le soutien nécessaire aux victimes de l'ouragan Milton qui a frappé la Floride et la côte Est la semaine dernière, tout en offrant des milliards de dollars supplémentaires à l'entité sioniste.

Poursuite des agressions sionistes contre Ghaza

«L'humanité doit prévaloir»



Le commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Philippe Lazzarini, a déploré lundi la poursuite des "horreurs" perpétrées par l'entité sioniste contre la population de la bande de Ghaza, soulignant que "l'humanité doit prévaloir". "Une autre nuit d'horreur dans les zones intermédiaires. Des tentes ont pris feu suite à une frappe aérienne sur la cour de l'hôpital al-Aqsa où des personnes cherchaient refuge", a écrit M. Lazzarini, dans un post sur les réseaux sociaux. "Ghaza est un enfer sans fin. Tout cela ne doit pas devenir la nouvelle norme. L'humanité doit prévaloir", a-t-il souligné. Par ailleurs, le patron de l'UNRWA a déploré le fait qu'une école de l'UNRWA ait été touchée par les bombardements sionistes, lundi matin, faisant 20 martyrs. "L'école devait être utilisée pour la (deuxième) campagne de vaccination antipolio qui a débuté aujourd'hui", a-t-il fait savoir, mais, a-t-il ajouté, "nous avons dû annuler la campagne de vaccination dans cette école en raison de graves dommages".

Liban

Le nombre des déplacés internes dépasse les 689 700 individus

Les hostilités entre le Liban et Israël, qui ont éclaté le 8 octobre 2023, continuent de plonger le pays dans une crise humanitaire sans précédent. Ce conflit, marqué par des affrontements violents et des bombardements intensifs, principalement concentrés le long de la frontière sud du Liban, a entraîné une vague massive de déplacements de populations. Les chiffres compilés par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) révèlent que 689 715 personnes ont été déplacées à l'intérieur du Liban en date du 9 octobre 2024, à cause des hostilités qui ont éclaté le long de la frontière sud du pays avec Israël le 8 octobre 2023. Ce chiffre marque une augmentation de 81 206 personnes depuis le 7 octobre 2024, représentant une hausse de 226,4 % par rapport aux 211 319 déplacés du 25 septembre 2024. Le nombre de personnes déplacées a ainsi augmenté de 13 890 % depuis les 46 325 individus déplacés recensés au 14 novembre 2023. Cependant, les autorités libanaises avancent des chiffres encore plus alarmants, évoquant le déplacement de 1,2 million de personnes à cause des combats, soit près de 20 % de la population du pays. Les autorités locales s'efforcent de répondre aux besoins des déplacés, mais les infrastructures déjà affaiblies par la crise économique peinent à absorber un tel afflux. L'OCHA a également indiqué que 1 023 abris ont été mis à disposition pour héberger plus de 186 000 personnes déplacées internes (PDI), dont 837 abris sont à pleine capacité, représentant ainsi 60 % des lieux d'accueil. Les dernières statistiques publiées par le ministère de la Santé publique (MoPH) font état de 5 423 décès et de 10 212 blessés au 10 octobre 2024 à la suite des affrontements le long de la frontière sud du Liban avec Israël. Dévastation des infrastructures essentielles Outre la crise des déplacés, le conflit a considérablement endommagé les infrastructures de santé et d'approvisionnement en eau. Cent centres de soins primaires (PHCC) ainsi que cinq hôpitaux sont hors service, privant ainsi les populations locales d'un accès vital aux soins médicaux.



De plus, 26 installations d'eau ont été endommagées, affectant plus de 344 000 résidents dans le pays. Cette destruction amplifie la détresse des populations déjà éprouvées par les déplacements et la pénurie de services de base. Aide alimentaire et soutien humanitaire Selon l'OCHA, une aide alimentaire d'urgence a été distribuée, comprenant 1,1 million de repas, 143 000 repas prêts à consommer, 45 000 colis alimentaires, ainsi qu'une assistance en micronutriments à 4 502 personnes, incluant 472 enfants et femmes enceintes ou allaitantes. De plus, 2 742 soignants ont reçu une formation en nutrition infantile et services de développement de la petite enfance. Par ailleurs, 45 675 personnes ont été soutenues à travers le Programme national de ciblage de la pauvreté (PNTP), et 963 individus ont reçu une aide financière d'urgence pour leur protection. Distribution de matériel de première nécessité Une aide matérielle a été distribuée, incluant 226 943 kits de secours comprenant matelas, couvertures, oreillers et sacs de couchage. De plus, 104 276 personnes vivant dans des abris collectifs ont reçu une aide de santé non alimentaire, tandis que l'appui médical a été fourni à

travers 56 kits d'urgence, dont 17 kits chirurgicaux d'urgence pour traumatismes, 25 kits d'urgence inter-agences, 7 kits de sage-femme et 7 kits chirurgicaux obstétricaux. L'OCHA a également précisé que 4,3 millions de litres d'eau embouteillée et 3,6 millions de litres d'eau acheminée par camion ont été fournis. 47 313 kits d'hygiène ont été distribués, incluant 24 800 kits familiaux et 24 800 kits de dignité pour femmes, ainsi que 297 kits récréatifs pour enfants. Soutien international En réponse à la crise grandissante au Liban, plusieurs pays ont intensifié leurs efforts de soutien. Les Émirats arabes unis ont alloué 100 millions de dollars, l'Italie s'est engagée à fournir 19 millions de dollars, et la France a promis 10,5 millions de dollars, en plus des dons matériels. Le Royaume-Uni a fourni 20 millions de dollars, la Norvège 7,5 millions, le Canada 7,4 millions, la Suède 2 millions, l'Australie 1,4 million, et la Nouvelle-Zélande 600 000 dollars. Les États-Unis ont annoncé une aide humanitaire de 157 millions de dollars, tandis que la Commission européenne a versé 44,7 millions de dollars en soutien à l'opération humanitaire de protection civile et d'aide d'urgence.

Ghaza

2ème campagne de vaccination contre la polio

Le ministère palestinien de la Santé a annoncé lundi le début de la deuxième série de vaccinations contre la polio dans la bande de Ghaza, théâtre d'une guerre dévastatrice sioniste depuis plus d'un an. La deuxième campagne de vaccination contre la polio permettra de vacciner environ 590.000 enfants de moins de 10 ans, selon la directrice générale du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Ca-

therine Russell. D'après cette même responsable, des suppléments de vitamine A seront administrés aux enfants pour renforcer leur système immunitaire, car les enfants de Ghaza vivent dans des conditions d'hygiène et d'assainissement extrêmement désastreuses dans le contexte de l'agression sioniste qui dure depuis le 7 octobre 2023. Le 16 août, le ministère palestinien de la Santé a signalé le premier cas de polio

dans la bande de Ghaza. En collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le ministère palestinien de la Santé, l'UNICEF et l'agence des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) ont lancé une campagne de vaccination contre la polio dans la bande de Ghaza. La première vague de vaccination s'est achevée le 16 septembre, avec un taux de couverture vaccinale de 90%.